F

OMPI
ORGANISATION MONDIALE
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE

CWS/13/33
ORIGINAL : ANGLAIS
DATE : 24 AVRIL 2026

Comité des normes de l'OMPI (CWS)

Treizième session
Genève, 10 – 14 novembre 2025

RAPPORT

adopté par le comité

INTRODUCTION

1. Le Comité des normes de l'OMPI (ci-après dénommé "comité" ou "CWS") a tenu sa treizième session à Genève du 10 au 14 novembre 2025.

2. Les États ci-après, membres de l'OMPI ou de l'Union de Paris et de l'Union de Berne, étaient représentés à la treizième session du CWS : Allemagne, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Australie, Autriche, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Canada, Chine, Chypre, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, Gambie, Ghana, Grèce, Inde, Iran (République islamique d'), Irlande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Lituanie, Mexique, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Ouganda, Pakistan, Paraguay, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée, République dominicaine, République tchèque, Royaume-Uni, Samoa, Sénégal, Serbie, Singapour, Slovaquie, Suède, Suisse, Ukraine, Uruguay et Viet Nam (59).

3. En leur qualité de membres du CWS, les représentants des organisations intergouvernementales ci-après ont pris part à la session : Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI); Organisation eurasienne des brevets (OEAB); Organisation européenne des brevets (OEB); Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) et Union européenne (UE) (5).

4. Des représentants des organisations non gouvernementales ci-après ont participé à la session en qualité d'observateurs : Confederacy of Patent Information User Groups (CEPIUG); Health and Environment Program (HEP); Comité international pour les Peuples Autochtones des Amériques (Incomindios); et Groupe de documentation sur les brevets (PDG) (4).

5. La liste des participants fait l'objet de l'annexe I du présent rapport.

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la treizième session

6. M. Ken-Ichiro Natsume, sous-directeur général de l'OMPI, a ouvert la session au nom du Directeur général de l'OMPI, qui a souhaité la bienvenue aux participants. M. Natsume a souligné que les normes de l'OMPI étaient des accords collectifs visant à atteindre des objectifs communs, en particulier dans le contexte de la transformation numérique, et a fait remarquer que la participation active des membres et des observateurs du CWS était essentielle pour atteindre ces objectifs. M. Natsume a également salué le webinaire d'introduction organisé pour la première fois par le Secrétariat à l'intention des nouveaux participants avant la session de cette année.

7. Les deux vice-présidents, MM. Ali Alharbi (Arabie saoudite) et Alexandre Ciancio (Brésil), ont présidé la session en qualité de présidents par intérim.

Point 2 de l'ordre du jour : Élection d'un président et de deux vice-présidents

8. À l'unanimité, le CWS a élu pour les quatorzième et quinzième sessions, M. Sudeep Acharya (Canada) président et MM. Alexandre Ciancio (Brésil) et Ali Alharbi (Arabie saoudite) vice-présidents, dont les mandats débuteront à la clôture de la treizième session.

9. M. Young-Woo Yun (OMPI) a assuré le secrétariat du comité.

EXAMEN DES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

Point 3 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour

10. À l'unanimité, le CWS a adopté l'ordre du jour proposé dans le document CWS/13/1 Prov.2 sans faire d'autres commentaires.

Déclarations générales

11. Après l'adoption de l'ordre du jour, les délégations ont été invitées à faire des déclarations générales. La délégation de la Fédération de Russie a fait une déclaration générale au nom du groupe des pays d'Asie centrale, du Caucase et d'Europe orientale, félicitant les présidents par intérim, MM. Alharbi et Ciancio. La délégation a remercié le Secrétariat pour l'organisation de la session et l'établissement des documents connexes. Elle a souligné le rôle essentiel joué par le comité dans l'élaboration, l'amélioration et la révision des normes de l'OMPI, qui constituent un fondement essentiel de la coopération internationale et de l'harmonisation numérique entre les offices de propriété intellectuelle, et a mis l'accent en particulier sur la poursuite de l'amélioration des principales normes de l'OMPI, notamment les normes ST.26 et ST.90 de l'OMPI, et sur le Catalogue des interfaces de programmation d'applications (API) en matière de propriété intellectuelle. La délégation a également souligné l'importance d'améliorer en permanence la norme ST.91 de l'OMPI, notamment sur les mécanismes de recherche améliorés pour les modèles et les images en 3D, et a réaffirmé la volonté des offices de propriété intellectuelle du groupe des pays d'Asie centrale, du Caucase et d'Europe orientale de participer de manière constructive aux travaux du comité et de ses équipes d'experts.

12. La délégation de l'Allemagne a fait part de ses préoccupations concernant la structure des points à l'ordre du jour du comité depuis la onzième session. Elle a fait observer que le regroupement des points de l'ordre du jour sous des actions spécifiques, comme les rapports sur l'état d'avancement des travaux des équipes d'experts ou les propositions de révision des normes de l'OMPI, a eu pour conséquence que les sujets traités par une équipe d'experts donnée ont été abordés à plusieurs reprises au titre de différents points de l'ordre du jour. La délégation a fait remarquer que la structure actuelle de l'ordre du jour pouvait mener à une fragmentation des discussions et réduire l'efficacité des débats des délégations sur des sujets

connexes. Elle a en outre demandé au Secrétariat de recueillir les observations des délégations au titre du point 9 de l'ordre du jour. En fonction des observations reçues, la structure de l'ordre du jour serait réexaminée pour les futures sessions du CWS. Le Secrétariat est convenu de tenir une brève discussion au titre du point 9 de l'ordre du jour "Programme de travail du CWS" afin de recueillir les observations des autres délégations, en vue de regrouper éventuellement les points pertinents de l'ordre du jour.

EXPOSES

13. Les exposés, documents de travail et autres documents connexes de la présente session ont été publiés sur le site Web de l'OMPI à l'adresse suivante : https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=86450.

DELIBERATIONS, CONCLUSIONS ET DECISIONS

14. Conformément aux décisions prises par les organes directeurs de l'OMPI à leur dixième série de réunions, tenue du 24 septembre au 2 octobre 1979 (voir les paragraphes 51 et 52 du document AB/X/32), le rapport de la présente session rend compte uniquement des conclusions (décisions, recommandations, opinions, etc.) du comité sans rendre compte en particulier des déclarations de tel ou tel participant, excepté lorsqu'une réserve relative à une conclusion particulière du CWS a été émise ou réitérée après l'adoption de cette conclusion.

Point 4 de l'ordre du jour : Rapports sur l'état d'avancement des travaux des équipes d'experts du CWS

15. Le CWS a pris note de la liste des membres des équipes d'experts du CWS, qui est disponible sur le site Web de l'OMPI à l'adresse suivante : https://www.wipo.int/en/web/cws/taskforce/members.

16. Le Secrétariat a indiqué que le programme de travail du comité comprenait 20 tâches actives. Seize de ces tâches étaient gérées par des équipes d'experts dédiées, tandis que les quatre autres étaient menées à bien sur une base ad hoc ou dans le cadre des activités courantes, sans équipe d'experts associée. Le Secrétariat a salué le sérieux et la détermination dont ont fait preuve toutes les équipes d'experts, soulignant que leurs efforts collectifs avaient abouti à la présentation de propositions qui seraient examinées à la treizième session du comité.

Point 4.a) de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP sur la tâche n° 41

17. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/13/2.

18. Le Bureau international, en tant que responsable de l'équipe d'experts, a présenté les travaux menés par celle-ci depuis la dernière session, notamment la publication de la version 9.0 de la norme ST.96 de l'OMPI. Il a également informé le CWS des résultats de la réunion conjointe de l'Équipe d'experts chargée des API et de l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP qui s'est tenue en juillet 2025, ainsi que du projet pilote de base de données centrale de schémas, hébergée par le Bureau international. En outre, le Bureau international a mis en avant certains points en suspens, notamment la finalisation des schémas XML (eXtensible Markup Language) relatifs aux dossiers de brevets, et a sollicité une participation plus active de l'équipe d'experts.

19. Plusieurs délégations se sont prononcées en faveur du projet pilote de base de données centrale et ont confirmé leur participation, notamment en téléchargeant leurs schémas XML personnalisés et en transmettant leurs données d'expérience au Bureau international. Le CWS a encouragé les offices de propriété intellectuelle à participer à ce projet pilote.

20. Le CWS a pris note du contenu du document, de la publication de la version 9.0 de la norme ST.96 de l'OMPI le 1er avril 2025, ainsi que des défis et du programme de travail de l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP.

Point 4.b) de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts chargée du listage des séquences sur la tâche n° 44

21. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/13/3.

22. Le représentant de l'Organisation européenne des brevets (OEB), en tant que responsable de l'équipe d'experts, a informé le CWS que l'équipe était parvenue à un consensus sur deux propositions de fond visant à réviser la norme ST.26 de l'OMPI : représenter certains analogues nucléotidiques et peptidiques par des symboles de résidus non modifiés, et supprimer l'exigence relative à la longueur minimale des séquences afin d'autoriser l'inclusion de séquences courtes. Le CWS a été informé qu'une proposition de révision majeure de la version 2.0 de la norme ST.26 de l'OMPI, dont la date d'entrée en vigueur provisoire est fixée au 1er juillet 2027, était présentée pour approbation à la présente session. Le responsable de l'équipe d'experts a également fait part des pratiques en matière de vérification manuelle des listages de séquences déposés et a appuyé les essais menés par les offices sur les nouvelles versions de la suite logicielle WIPO Sequence.

23. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier de la proposition de révision de la norme ST.26 de l'OMPI soumise pour examen et approbation au titre du point 5.b) de l'ordre du jour. Il a pris note du programme de travail de l'Équipe d'experts chargée de la norme relative aux listages des séquences et des difficultés qu'elle a rencontrées.

Point 4.c) de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la situation juridique sur la tâche n° 47

24. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/13/4.

25. Le Bureau international, en tant que responsable de l'équipe d'experts, a présenté les progrès réalisés par l'Équipe d'experts chargée de la situation juridique depuis la dernière session. Compte tenu du fait que les schémas XML relatifs à la situation juridique des dessins et modèles industriels et des marques ont été intégrés dans la version 8.0 de la norme ST.96 de l'OMPI publiée le 1er novembre 2024, l'équipe d'experts a proposé de réviser la description de la tâche n° 47. La description proposée vise à inclure des travaux actuels et futurs qui devraient être menés dans le cadre de la tâche n° 47.

26. Le Bureau international a encouragé les offices de propriété intellectuelle à fournir ou à mettre à jour leurs tables de correspondance, qui établissent une correspondance entre les événements relatifs à la situation juridique nationale ou régionale et ceux indiqués dans l'une des trois normes ST.27, ST.61 et ST.87 de l'OMPI relatives à la situation juridique. Ces tables de correspondance sont publiées dans la partie 7.13 du Manuel de l'OMPI sur l'information et la documentation en matière de propriété industrielle (ci-après dénommé "Manuel de l'OMPI"). La délégation de la Fédération de Russie a fait part de son intention de communiquer des tables de correspondance actualisées.

27. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier du programme de travail de l'Équipe d'experts chargée de la situation juridique et des difficultés qu'elle a rencontrées.

28. Le CWS a approuvé la proposition de révision concernant la description de la tâche n° 47, désormais libellée comme suit :

"Procéder aux révisions et mises à jour nécessaires des normes ST.27, ST.87 et ST.61 de l'OMPI; établir des documents d'orientation concernant l'utilisation de ces normes au sein de la communauté de la propriété intellectuelle; et soutenir l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP et l'Équipe d'experts chargée des API dans l'amélioration des composantes XML existantes et l'élaboration des composantes JSON respectivement pour les situations juridiques, selon que de besoin".

Point 4.d) de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la partie 7 sur la tâche n° 50

29. Les délibérations ont eu lieu sur la base des documents CWS/13/5 et CWS/13/5-INF.

30. Le Bureau international, en tant que responsable de l'équipe d'experts, a présenté les résultats des enquêtes sur la numérotation des demandes et des demandes établissant une priorité – pratique actuelle et pratiques antérieures – ainsi que les difficultés rencontrées par le Secrétariat pour recueillir les informations et mettre à jour les parties 7.2.6 et 7.2.7 du Manuel de l'OMPI.

31. Le CWS a pris note des difficultés rencontrées pour mettre à jour les parties 7.2.6 et 7.2.7 du Manuel de l'OMPI, comme indiqué dans le document CWS/13/5-INF.

32. Le CWS a demandé à ses membres de vérifier les informations concernant leurs pratiques actuelles et antérieures concernant les demandes et les numéros de priorité, publiées respectivement dans les annexes I et II du document CWS/13/5-INF, et de soumettre toute correction ou mise à jour nécessaire au Secrétariat avant le 21 novembre 2025.

33. Le CWS a demandé au Secrétariat de rassembler et de publier les informations mises à jour dans les parties 7.2.6 et 7.2.7 du Manuel de l'OMPI après le 21 novembre 2025.

34. Le Bureau international a également présenté la proposition de l'Équipe d'experts chargée de la partie 7 concernant les moyens de mettre à jour le contenu de la partie 7.3 du Manuel de l'OMPI. Reconnaissant que l'approche traditionnelle fondée sur des enquêtes a entraîné des retards et des mises à jour peu fréquentes, l'Équipe d'experts chargée de la partie 7 a proposé trois options à examiner : *Option 1* – poursuivre les mises à jour périodiques basées sur des enquêtes; *Option 2* – adopter une approche entièrement ad hoc permettant aux offices de propriété intellectuelle de soumettre leurs modifications à tout moment au Secrétariat; et *Option 3* – mettre en œuvre une approche hybride combinant des enquêtes périodiques et des soumissions ponctuelles pour les mises à jour lorsque cela est nécessaire. Pour les soumissions ponctuelles, le Bureau international a proposé un modèle révisé sur la base du modèle précédemment utilisé pour recueillir des informations, afin d'aider les offices de propriété intellectuelle à fournir des informations actualisées en vue de leur publication dans la partie 7.3 du Manuel de l'OMPI. Le Bureau international a également proposé de suivre la même approche pour les parties 7.1, 7.2 et 7.6 du Manuel de l'OMPI.

35. Les délégations ont largement soutenu l'option 3, l'approche hybride, tant pour la mise à jour de la partie 7.3 du Manuel de l'OMPI que pour l'application de la même approche à la mise à jour des parties 7.1, 7.2 et 7.6 du Manuel de l'OMPI. Les délégations de l'Allemagne, du Brésil, du Canada, de la Chine, de la Fédération de Russie et de l'Inde ont appuyé l'approche de l'option 3, soulignant sa flexibilité et la possibilité de l'étendre aux autres parties du manuel, comme proposé par le Bureau international. La délégation de Singapour a également appuyé l'option 3 et a demandé au Secrétariat d'examiner le calendrier des enquêtes, suggérant qu'un

office n'aurait pas besoin de répondre à une enquête menée immédiatement après sa soumission ponctuelle. Le Bureau international a précisé que le terme "ponctuel" faisait référence aux offices qui le contactaient lorsque des modifications étaient nécessaires.

36. Le CWS a approuvé l'option 3, l'approche hybride, qui permet à la fois des enquêtes périodiques et des soumissions ponctuelles par les offices de propriété intellectuelle lorsque des mises à jour de la partie 7.3 du Manuel de l'OMPI sont nécessaires. Le CWS a approuvé le modèle révisé et demandé au Secrétariat de mettre à jour la partie 7.3 en conséquence.

37. Le CWS a également approuvé l'application de l'approche hybride pour mettre à jour les parties 7.1, 7.2 et 7.6 du Manuel de l'OMPI et il a demandé au Secrétariat d'établir les modèles correspondants afin de recueillir des informations sur ces parties supplémentaires du Manuel de l'OMPI.

38. Le Bureau international a présenté un questionnaire révisé sur les pratiques en matière de citation des offices de propriété intellectuelle, afin de mettre à jour la partie 7.9 du Manuel de l'OMPI, qui figurait à l'annexe II du document CWS/13/5. Le questionnaire révisé intègre des mises à jour rédactionnelles, des clarifications des questions et une nouvelle section 8 traitant de la citation de documents traduits automatiquement, suite aux commentaires formulés par le Sous-groupe chargé de la qualité du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) en 2024. Plusieurs délégations ont formulé des commentaires au cours de la session, ce qui a donné lieu aux modifications supplémentaires suivantes du projet de questionnaire :

- Question 15 : La description de la réponse "*Oui*" a été révisée comme suit : *"Dans l'affirmative, veuillez donner des exemples détaillés";*
- Questions 18 et 26 : La réponse "*Parfois*" a été ajoutée;
- Questions 18, 19 et 20 : Une zone de texte avec la requête "*préciser quand*" a été ajoutée à l'option de réponse "*Parfois*"; et
- Question 26 : La description de la question a été révisée et se lit désormais comme suit : *"Si vous avez répondu 'Oui' ou 'Parfois', veuillez préciser où il est possible d'effectuer des recherches sur les références"*

39. Le CWS a approuvé le questionnaire révisé sur les pratiques en matière de citation, avec des modifications supplémentaires apportées au cours de la session, qui ont été reprises dans le document CWS/13/5-ANNEXII-REV. Le CWS est convenu que le Secrétariat adapterait les questions si nécessaire lors de l'établissement du questionnaire dans l'outil en ligne.

40. Le CWS a également demandé au Secrétariat de publier une circulaire invitant les offices de propriété intellectuelle à répondre au questionnaire, puis de mettre à jour la partie 7.9 du Manuel de l'OMPI compte tenu des résultats.

Point 4.e) de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts chargée de l'accès public à l'information en matière de brevets sur la tâche n° 52

41. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/13/6.

42. Le Bureau international, en tant que responsable de l'équipe d'experts, a présenté les progrès réalisés par l'Équipe d'experts chargée de l'accès public à l'information en matière de brevets dans l'élaboration d'une proposition visant à réviser la partie 6.1 du Manuel de l'OMPI, telle que présentée dans le document CWS/13/24. La révision proposée a été élaborée sur la base d'une analyse des informations et des services que les utilisateurs s'attendent à trouver sur les sites Web des offices de propriété intellectuelle et répond aux demandes de longue date de la communauté de la propriété intellectuelle, notamment du Groupe de documentation sur les brevets (PDG) et de la Confederation of European Patent Information Users (CEPIUG),

visant à mettre à jour les exigences minimales en matière de contenu pour les sites Web des offices de propriété intellectuelle. L'objectif de la tâche n° 52 ayant été atteint par l'Équipe d'experts chargée de l'accès public à l'information en matière de brevets, qui a élaboré une proposition visant à mettre à jour la partie 6.1 du Manuel de l'OMPI, la tâche n° 52 serait considérée comme achevée, sous réserve de l'approbation de ces recommandations par le CWS. Par conséquent, le Bureau international a proposé de supprimer la tâche n° 52 et de dissoudre l'Équipe d'experts chargée de l'accès public à l'information en matière de brevets.

43. Le CWS a pris note du contenu du document et a approuvé la suppression de la tâche n° 52 et la dissolution de l'Équipe d'experts chargée de l'accès public à l'information en matière de brevets.

Point 4.f) de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la normalisation des noms sur la tâche n° 55

44. Les délibérations ont eu lieu sur la base des documents CWS/13/7 et CWS/13/7 Rev.

45. La délégation de la République de Corée, en tant que coresponsable de l'équipe d'experts, a présenté les progrès réalisés par l'Équipe d'experts chargée de la normalisation des noms depuis la dernière session, notamment le succès de l'atelier sur la normalisation des noms organisé en mai 2025. L'atelier a réuni 88 participants issus de 35 pays, parmi lesquels des représentants d'offices de propriété intellectuelle, d'entreprises spécialisées dans la propriété intellectuelle et du monde universitaire. La délégation de la République de Corée a souligné que la principale conclusion de l'atelier était le large soutien exprimé en faveur d'une méthodologie harmonisée pour le nettoyage et la gestion des données relatives aux noms.

46. La délégation de la République de Corée a également rendu compte des résultats d'une enquête concernant la révision éventuelle de la norme ST.20 de l'OMPI, soulignant que 70% des offices de propriété intellectuelle ayant répondu à l'enquête n'étaient pas favorables à une révision de la norme.

47. La délégation de la Fédération de Russie a remercié l'équipe d'experts et le Bureau international pour leurs efforts et pour l'organisation de l'atelier. Elle a souligné son intérêt pour l'échange d'informations avec d'autres offices de propriété intellectuelle, notamment sur les approches en matière de normalisation des noms pour l'identification des déposants et à des fins d'analyse connexes. Elle a également noté que les offices de propriété intellectuelle utilisaient différents alphabets, soulignant l'importance d'harmoniser les systèmes de translittération, compte tenu de l'utilisation de l'alphabet cyrillique par la Fédération de Russie.

48. Le CWS a noté que l'équipe d'experts avait présenté une proposition concernant la nouvelle norme ST.93 de l'OMPI dans le document CWS/13/15. L'équipe d'experts proposait de réviser la description de la tâche n° 55 dès que la proposition de nouvelle norme ST.93 de l'OMPI serait adoptée par le CWS. Le CWS a également noté que l'équipe d'experts prévoyait de poursuivre ses travaux dans le cadre de la description révisée de la tâche n° 55.

49. Le CWS a pris note du contenu du document, notamment du programme de travail de l'Équipe d'experts chargée des API et des difficultés qu'elle a rencontrées. Le CWS a également pris note des progrès accomplis dans l'élaboration du projet final pour la norme ST.93 de l'OMPI.

50. La proposition relative à la nouvelle norme ST.93 de l'OMPI n'ayant pas été adoptée par le comité, la description de la tâche n° 55 est restée inchangée.

51. Le CWS a pris note de l'analyse des résultats de l'enquête sur la mise en œuvre et la révision potentielle de la norme ST.20 de l'OMPI ainsi que de la proposition de l'Équipe d'experts chargée de la normalisation des noms de ne pas réviser la norme pour l'instant.

Il a également noté que ce point continuerait de figurer sur la liste des mesures à prendre dans l'avenir par l'équipe d'experts.

Point 4.g) de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts chargée des interfaces de programmation d'applications (API) sur les tâches nos 56 et 64

52. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/13/8.

53. La délégation du Canada, en tant que coresponsable de l'équipe d'experts, a rendu compte des progrès réalisés dans le cadre de la tâche n° 56, notamment d'une proposition de révision de la norme ST.90 de l'OMPI et de la poursuite de la mise au point d'un catalogue des API en matière de propriété intellectuelle, qui comprend actuellement 179 API provenant de 10 offices de propriété intellectuelle.

54. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier du programme de travail de l'Équipe d'experts chargée des API et des difficultés qu'elle a rencontrées concernant la tâche n° 56.

55. Le CWS a pris note de la disponibilité du Catalogue des API en matière de propriété intellectuelle et a encouragé ses membres et observateurs à y participer.

56. La délégation du Canada a également fait état de l'état d'avancement de la tâche n° 64 relative aux efforts continus visant à améliorer les schémas JavaScript Object Notation (JSON) de la norme ST.97 de l'OMPI, en particulier des progrès réalisés lors de la réunion conjointe de l'Équipe d'experts chargée des API et de l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP qui s'est tenue du 21 au 24 juillet 2025. La délégation a informé le comité que les participants avaient discuté de la révision des normes ST.97, ST.90 et ST.96 de l'OMPI, en mettant particulièrement l'accent sur l'affinement des règles de conception JSON et la simplification des schémas JSON, ainsi que sur les améliorations apportées à l'outil de transformation XSD2JSON, mis au point par l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique pour faciliter la transformation des schémas XML de la norme ST.96 de l'OMPI en schémas JSON correspondants de la norme ST.97, selon un ensemble de règles prédéfinies.

57. Les délégations de l'Australie et de la Fédération de Russie ont salué le travail accompli par l'équipe d'experts et souligné l'importance de la norme ST.97 de l'OMPI et la valeur du Catalogue des API en matière de propriété intellectuelle. Le Bureau international a souligné l'importance croissante de la norme ST.97 de l'OMPI, fondée sur le format JSON, pour l'échange de données de propriété intellectuelle, et a réaffirmé sa volonté d'améliorer les normes ST.90 et ST.97 de l'OMPI.

58. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier du programme de travail de l'Équipe d'experts chargée des API et des difficultés qu'elle a rencontrées concernant la tâche n° 64.

59. Le CWS a encouragé ses membres et observateurs à tester la version améliorée de l'outil de conversion XSD2JSON dès qu'elle serait disponible.

Point 4.h) de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la stratégie en matière de technologies de l'information et de la communication sur la tâche n° 58

60. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/13/9.

61. La délégation de l'Australie, en tant que coresponsable de l'équipe d'experts, a rendu compte des progrès réalisés par l'équipe d'experts concernant la tâche n° 58 et souligné qu'elle avait poursuivi ses travaux en 2025 pour appuyer les offices de propriété intellectuelle dans la mise en œuvre des 10 recommandations relatives aux TIC adoptées à la douzième session du CWS. L'équipe d'experts a mené une enquête ouverte à tous les membres du CWS afin

d'évaluer le niveau de mise en œuvre des 10 recommandations, de recenser les enjeux communs et de recueillir des informations utiles pour les travaux futurs. Vingt et une réponses ont été reçues, dont certaines provenaient d'offices n'étant pas membres de l'équipe d'experts. Les résultats et l'analyse de l'enquête ont été présentés dans le document CWS/13/26.

62. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier du programme de travail de l'Équipe d'experts chargée de la stratégie en matière de TIC et des difficultés qu'elle a rencontrées.

Point 4.i) de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la chaîne de blocs sur la tâche n° 59

63. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/13/10.

64. La délégation de la Fédération de Russie, en tant que responsable de l'équipe d'experts, a présenté les progrès réalisés par l'équipe d'experts depuis la dernière session du CWS. Elle a souligné que l'expérience des membres actuels en matière de chaîne de blocs était limitée et a encouragé les offices de propriété intellectuelle qui utilisent ou prévoient d'utiliser cette technologie à rejoindre l'équipe d'experts et à partager leur expérience.

65. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier du programme de travail de l'Équipe d'experts chargée de la chaîne de blocs et des difficultés liées aux différents niveaux d'expérience des offices dans la mise en œuvre de cette technologie.

66. Le CWS a encouragé les offices de propriété intellectuelle qui mettent actuellement en œuvre cette technologie ou prévoient de le faire à rejoindre l'Équipe d'experts chargée de la chaîne de blocs afin de partager leur expérience.

Point 4.j) de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts 3D sur la tâche n° 61

67. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/13/11.

68. La délégation de la Fédération de Russie, en tant que responsable de l'équipe d'experts, a rendu compte des progrès accomplis dans la révision de la norme ST.91 de l'OMPI, en particulier dans la préparation d'un projet de document de travail sur la recherche de modèles 3D, qui constituera l'annexe II de la norme. Ce projet de document vise à fournir des recommandations pour la mise en œuvre de systèmes de recherche de 3D à 3D et présente des méthodes de recherche à la fois textuelle et fondée sur le contenu, en mettant particulièrement l'accent sur les approches géométriques pour identifier les similitudes visuelles entre les modèles 3D. L'équipe d'experts a soumis le projet de document de travail sur la recherche de modèles 3D au CWS pour commentaires. Le CWS a noté que l'équipe d'experts continuerait d'affiner le projet à la lumière des commentaires reçus et soumettrait une proposition définitive au CWS pour examen en temps voulu.

69. La délégation a également souligné que, lors de l'atelier sur les données de propriété intellectuelle dans les modèles et images 3D, tenu en mai 2025, il avait été confirmé que la norme ST.91 de l'OMPI constitue une base solide pour l'application avec des données de propriété intellectuelle. Elle a également présenté les résultats d'une enquête sur le cadre juridique et la publication de modèles et d'images 3D pour les brevets, les dessins et modèles industriels et les marques, qui a été menée auprès des membres de l'Équipe d'experts 3D.

70. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier des difficultés que l'Équipe d'experts 3D a rencontrées et de son programme de travail, ainsi que des résultats de l'analyse du questionnaire sur le cadre juridique et la publication de modèles 3D et d'images 3D pour les droits de propriété intellectuelle, menée au sein de l'Équipe d'experts 3D.

71. Le CWS a pris note du projet de document de travail concernant une nouvelle annexe de la norme ST.91 de l'OMPI, qui fournit des recommandations pour l'élaboration et la mise en œuvre de systèmes de recherche pour les modèles 3D.

Point 4.k) de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la transformation numérique sur les tâches nos 62, 63 et 65

72. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/13/12.

73. Au nom de la délégation des États-Unis d'Amérique, responsable de l'équipe d'experts, le Secrétariat a présenté les progrès réalisés par l'équipe d'experts concernant les tâches nos 62, 63 et 65.

74. S'agissant de la tâche n° 62, un projet de document de travail sur la spécification fonctionnelle du convertisseur DOCX2XML figurant dans l'annexe du document a été présenté et soumis au CWS pour commentaires. Outre l'élaboration de la spécification fonctionnelle commune, plusieurs délégations, dont celles du Brésil, de l'Espagne, de l'Inde et de Singapour ont exprimé leur soutien sans réserve à la mise au point d'un outil commun de conversion DOCX2XML mettant en œuvre la spécification fonctionnelle convenue. Le CWS a relevé que de nombreux offices de propriété intellectuelle, en particulier ceux dont les ressources techniques sont limitées, tireraient profit du développement et de la mise à disposition de cette solution par l'OMPI. Les délégations de Singapour et de l'Inde ont également fait part de leurs difficultés à convaincre les déposants et les mandataires de déposer leurs demandes au format DOCX plutôt qu'au format PDF. Elles ont demandé aux offices de propriété intellectuelle qui ont réussi à augmenter le nombre de dépôts au format DOCX de partager leur expérience avec elles. La délégation de la Chine a salué le travail accompli pour l'élaboration du projet de spécification fonctionnelle et a indiqué qu'elle l'examinerait afin de tirer des enseignements des pratiques d'autres offices. Le Bureau international a pris note des commentaires, a indiqué que des discussions internes étaient en cours au sujet de l'outil commun et est convenu d'organiser des séances d'échange d'informations sur les expériences réussies en matière de développement et de maintenance d'outils de conversion DOCX2XML.

75. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier du programme de travail de l'Équipe d'experts chargée de la transformation numérique et des difficultés qu'elle a rencontrées concernant la tâche n° 62. Le CWS a examiné et commenté le projet de document de travail sur la spécification fonctionnelle du convertisseur DOCX2XML.

76. En ce qui concerne la tâche n° 63, le Secrétariat a informé le CWS que l'Équipe d'experts chargée de la transformation numérique avait donné la priorité aux travaux relatifs à la tâche n° 65 et à la tâche n° 62 par rapport à la tâche n° 63. Par conséquent, les travaux relatifs à la tâche n° 63 n'ont pas été menés depuis la onzième session du CWS. Le CWS a noté que l'Équipe d'experts chargée de la transformation numérique prévoit de reprendre ses travaux concernant la tâche n° 63.

77. Le Secrétariat a également présenté les progrès réalisés par l'Équipe d'experts chargée de la transformation numérique dans le cadre de la tâche n° 65, en particulier ses travaux visant à établir une proposition de révision de la norme ST.92 de l'OMPI afin d'y inclure les documents de priorité relatifs aux dessins et modèles industriels et aux marques, ainsi que la réalisation d'une enquête visant à évaluer la mesure dans laquelle les offices de propriété intellectuelle sont prêts à mettre en œuvre la norme ST.92 de l'OMPI avant la date butoir proposée. De plus amples détails concernant la norme ST.92 révisée de l'OMPI et les résultats de l'enquête sont disponibles dans le document CWS/13/20 Rev.

78. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier du programme de travail de l'Équipe d'experts chargée de la transformation numérique et des difficultés qu'elle a rencontrées dans le cadre de la tâche n° 65.

Point 4.l) de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts chargée des fichiers d'autorité sur la tâche n° 66

79. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/13/13.

80. La délégation du Royaume-Uni, en tant que responsable de l'équipe d'experts, a présenté les progrès réalisés dans le cadre de la tâche n° 66 concernant la production de la version mise à jour de la norme ST.37 de l'OMPI et l'appui apporté aux offices qui produisent des fichiers d'autorité conformes à la norme ST.37 de l'OMPI. La délégation a fait remarquer que le numéro de version indiqué dans le document de travail était incorrect et qu'il devait s'agir de la version 3.0 et non de la version 2.3. Le CWS a noté qu'un atelier hybride de l'Équipe d'experts chargée des fichiers d'autorité et deux réunions en ligne avaient été organisés pour traiter des questions techniques clés, notamment les codes d'exception, les indicateurs de possibilité de recherche textuelle, les éléments de données facultatifs et les améliorations apportées au schéma XML et à la définition de type de document (DTD). Le responsable de l'équipe d'experts a souligné les difficultés rencontrées, telles que la mauvaise compréhension de l'utilisation des codes d'exception.

81. La délégation du Brésil a adressé ses félicitations à l'équipe d'experts pour son travail et pour l'appui apporté aux fins de la mise en œuvre de la norme ST.37 de l'OMPI.

82. Le CWS a pris note du contenu du document, y compris le programme de travail de l'Équipe d'experts chargée des fichiers d'autorité et les difficultés qu'elle a rencontrées. Le CWS a encouragé les offices de propriété intellectuelle intéressés, en particulier les administrations chargées de la recherche internationale en vertu du PCT, à rejoindre l'Équipe d'experts chargée des fichiers d'autorité.

Point 4.m) de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts chargée de l'échange de données sur la propriété intellectuelle sur la tâche n° 67

83. Les délibérations ont eu lieu sur la base des documents CWS/13/14 et CWS/13/14 Rev.

84. La délégation de l'Arabie saoudite, en tant que coresponsable de l'équipe d'experts, a présenté les progrès réalisés par l'Équipe d'experts chargée de l'échange de données sur la propriété intellectuelle depuis sa création à la dernière session du CWS. Elle a notamment analysé les difficultés rencontrées dans l'échange de données de propriété intellectuelle, telles que rapportées par les membres de l'équipe d'experts en réponse à une enquête sur les pratiques et les défis dans l'échange de données de propriété intellectuelle menée au sein de l'équipe d'experts. La délégation a également rendu compte des travaux menés par l'équipe d'experts pour établir un projet de norme de l'OMPI sur l'échange de données de propriété intellectuelle, sur la base des politiques d'échange de données des offices de l'IP5 décrites dans le document CWS/13/27. L'équipe d'experts a proposé de mener une enquête en 2026 afin de recueillir les pratiques et les propositions des offices de propriété intellectuelle pour faciliter l'échange de données de propriété intellectuelle. La délégation de l'Arabie saoudite a remercié tous les membres de l'équipe d'experts et a souligné l'importance d'aligner le cadre proposé sur les lignes directrices de l'IP5.

85. La délégation de la Chine a souligné l'importance d'établir un cadre applicable de manière universelle et aligné sur les cadres juridiques et politiques nationaux. Elle a déclaré qu'à ce stade, l'équipe d'experts devrait, conformément à la résolution adoptée à la douzième session du CWS, se concentrer sur le "Descriptif du projet sur le cadre et la plateforme d'échange de données de propriété intellectuelle" proposé à l'annexe II du document CWS/12/23 Rev.2, en mettant l'accent sur "Analyser les pratiques des offices de propriété intellectuelle en matière

d'échange de données et les difficultés rencontrées, explorer des solutions techniques et établir des recommandations sur l'échange de données relatives à la propriété intellectuelle". La délégation a estimé que l'élaboration d'une nouvelle norme de l'OMPI n'était qu'une solution parmi d'autres. Elle a proposé que l'équipe d'experts s'efforce d'abord de parvenir à un consensus sur les solutions proposées décrites dans l'annexe II susmentionnée, en répondant aux préoccupations exprimées par les offices de propriété intellectuelle, avant d'examiner la possibilité d'élaborer une nouvelle norme de l'OMPI, plutôt que de passer directement à l'étape de l'élaboration d'une norme relative à l'échange de données relatives à la propriété intellectuelle.

86. À cet égard, la délégation a proposé de modifier une activité figurant dans le programme de travail de l'équipe d'experts, à savoir "l'équipe d'experts améliorera davantage le projet de norme en tenant compte des résultats de l'enquête (juin – août 2026)" pour qu'elle se lise comme suit : "l'équipe d'experts s'accordera d'abord sur le descriptif du projet relatif au cadre et à la plateforme d'échange de données de propriété intellectuelle, conformément aux délibérations tenues à la douzième session du CWS, puis procédera à l'amélioration du projet de norme lors de la phase suivante, en tenant compte des résultats de l'enquête (juin – août 2026)". La délégation a indiqué que la révision proposée visait à préciser la mise en œuvre par l'équipe d'experts de l'accord conclu à la douzième session du CWS.

87. En réponse, les coresponsables de l'équipe d'experts ont confirmé que, conformément à la décision prise à la douzième session du CWS, l'équipe d'experts avait poursuivi l'examen du descriptif de projet en 2025 dans le cadre de ses réunions en ligne et d'une page wiki dédiée. Aucune objection et aucun commentaire n'ayant été formulé sur le descriptif de projet, l'équipe d'experts a conclu ses discussions sur ce sujet et a procédé à la collecte et à l'analyse des difficultés liées à l'échange de données de propriété intellectuelle. Elle a ensuite examiné la question et est convenue de commencer à rédiger la nouvelle norme de l'OMPI en se basant sur les politiques d'échange de données de l'IP5.

88. La délégation du Brésil était favorable à la réalisation de l'enquête proposée et a recommandé que ses résultats soient pris en considération dans les travaux futurs. La délégation du Royaume-Uni a fait remarquer que la norme proposée, dans sa forme actuelle, pourrait soulever des questions relatives à la conformité avec les lois nationales, les cadres législatifs et l'intégrité des données.

89. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier du programme de travail de l'Équipe d'experts chargée de l'échange de données sur la propriété intellectuelle et des difficultés qu'elle a rencontrées, après avoir intégré les modifications apportées au programme de travail à la demande de la délégation de la Chine, qui ont été incorporées dans le document CWS/13/14 Rev.

90. Il a également pris note de l'analyse des résultats de l'enquête sur les pratiques existantes et les difficultés rencontrées concernant l'échange de données sur la propriété intellectuelle, menée au sein de l'Équipe d'experts chargée de l'échange de données sur la propriété intellectuelle.

91. Le CWS est convenu que les coresponsables de l'équipe d'experts établiraient un projet de questionnaire d'enquête afin de recueillir les pratiques et les propositions des offices de propriété intellectuelle pour faciliter l'échange de données de propriété intellectuelle et l'examineraient au sein de l'équipe d'experts. Le CWS est convenu que le Secrétariat mènerait l'enquête en publiant une circulaire du CWS invitant les offices de propriété intellectuelle à y participer.

92. Le CWS est également convenu que l'équipe d'experts analyserait les résultats de l'enquête et les présenterait au CWS à sa quatorzième session.

93. Le CWS a noté que l'équipe d'experts s'accorderait d'abord sur le descriptif du projet relatif au cadre et à la plateforme d'échange de données de propriété intellectuelle, conformément aux délibérations tenues à la douzième session du CWS, puis procéderait à l'amélioration du projet de norme lors de la phase suivante, en tenant compte des résultats de l'enquête.

94. Le CWS a noté que l'équipe d'experts prévoit de présenter une proposition finale concernant le projet de nouvelle norme relative au cadre d'échange de données de propriété intellectuelle et son utilisation, pour examen et adoption à la quatorzième session du CWS.

Point 5 de l'ordre du jour : Élaboration de normes de l'OMPI

Point 5.a) de l'ordre du jour : Proposition relative à une nouvelle norme de l'OMPI concernant le nettoyage des données des noms

95. Les délibérations ont eu lieu sur la base des documents CWS/13/15 et CWS/13/15 Rev.

96. La délégation de la République de Corée, en tant que coresponsable de l'équipe d'experts, a rappelé au CWS que les délibérations relatives à un projet de recommandations pour le nettoyage des données relatives aux noms des clients avaient débuté en 2022. Le projet de norme ST.93 de l'OMPI a été présenté pour examen et adoption à la douzième session du CWS. Le CWS ne l'a pas adopté et a demandé à l'équipe d'experts de l'améliorer.

97. Le projet amélioré de norme ST.93 de l'OMPI a été présenté dans l'annexe du document CWS/13/15 pour adoption. La délégation de la République de Corée a souligné que l'objectif de ce projet était d'améliorer la qualité, l'exactitude et la cohérence des données relatives aux noms des clients dans les données de propriété intellectuelle. Cela permettrait de renforcer l'intégrité, l'interopérabilité et l'efficacité opérationnelle des données dans l'ensemble des offices de propriété intellectuelle. Le projet de norme fournissait des recommandations générales pour la collecte, le traitement, la transformation, la validation, la levée des ambiguïtés, la maintenance et la diffusion des données relatives aux noms. Il ne prescrit pas de méthodes spécifiques pour la translittération, la traduction ou le traitement algorithmique. Les mises à jour apportées au projet depuis son examen à la dernière session comprennent la suppression de l'annexe du projet de norme, qui contenait des tableaux de translittération, en raison des préoccupations exprimées quant à son exhaustivité et au risque de biais, ainsi que des modifications d'ordre rédactionnel visant à améliorer la clarté du texte.

98. La délégation de la Chine a salué les efforts déployés par l'équipe d'experts, mais a fait part de ses préoccupations concernant les avantages escomptés et la maturité du projet de norme. La délégation a recommandé d'apporter des améliorations supplémentaires, notamment des évaluations de faisabilité, une analyse coûts-avantages et la mise en œuvre de projets pilotes à petite échelle avant l'adoption, et a par conséquent déclaré qu'elle ne pouvait pas appuyer l'adoption à la treizième session.

99. En conséquence, la délégation de la Chine a souligné les six points suivants : a) la collecte des données relatives au nom du déposant dans la langue d'origine pourrait poser des problèmes juridiques et législatifs, notamment en raison des exigences strictes en matière de protection des données à caractère personnel; b) en ce qui concerne la conversion des données relatives au nom, le projet ne fournit pas d'indications sur les méthodes ou les outils appropriés, ce qui pourrait entraîner des résultats incohérents d'une langue à l'autre et limiter l'interopérabilité; c) en ce qui concerne la publication des données de propriété intellectuelle, une interconnectivité étendue des systèmes et une gouvernance coordonnée seraient nécessaires pour pouvoir procéder à des mises à jour simultanées concernant différents droits de propriété intellectuelle, ce qui dépasse les capacités de nombreux offices; d) les points de

vue du secteur de la propriété intellectuelle divergent quant au nettoyage des données relatives aux noms; par exemple, alors que les fournisseurs de services d'information en matière de propriété intellectuelle peuvent soutenir la normalisation, des secteurs tels que ceux des télécommunications et des produits pharmaceutiques sont réticents à l'idée que leurs stratégies de propriété intellectuelle soient facilement accessibles à leurs concurrents et ont exprimé des préoccupations particulières concernant les risques pour la confidentialité liés à la normalisation des noms; e) les enjeux liés à la normalisation des noms entre les offices de propriété intellectuelle, en référence à une initiative des offices de l'IP5 sur la normalisation du nom des déposants, qui a démontré qu'une approche technique similaire était irréalisable et qui est actuellement réexaminée au profit d'un identifiant mondial comme alternative; et f) une norme de l'OMPI doit être concrète et susceptible de mise en œuvre. Compte tenu de ces points, la délégation a recommandé que l'équipe d'experts poursuive ses travaux, notamment en réalisant une analyse de faisabilité et une analyse coûts-avantages.

100. Le Secrétariat a clarifié les procédures générales d'élaboration et de mise en œuvre des normes de l'OMPI. Les normes de l'OMPI sont en général des recommandations. Les offices de propriété intellectuelle mettent en œuvre celles qui sont les mieux adaptées à leurs ressources disponibles lorsqu'ils sont prêts à le faire. Il n'est pas courant de réaliser une analyse coûts-avantages pour une nouvelle norme et de tester sa mise en œuvre, car chaque office de propriété intellectuelle a des structures de base de données, des ressources et des environnements opérationnels différents; les offices de propriété intellectuelle mettent en œuvre une norme une fois qu'elle a été adoptée, et pas avant. En outre, le Secrétariat a fait observer que, une fois adoptée, la norme évoluerait au fil du temps en fonction des observations des offices de propriété intellectuelle et de la communauté de la propriété intellectuelle au sens large.

101. Une réunion informelle a été organisée avec l'Équipe d'experts chargée de la normalisation des noms et toutes les délégations intéressées pendant la session afin d'aborder les six points soulevés par la délégation de la Chine. Au cours de la réunion, l'équipe d'experts a apporté certaines précisions afin de répondre aux préoccupations soulevées.

102. Les 10 délégations suivantes ont appuyé l'adoption du projet de norme : l'Allemagne, le Brésil, le Canada, le Danemark, l'Inde, le Japon, la Norvège, l'Ouganda, la République de Corée et le Royaume-Uni. Plusieurs délégations ont souligné que le projet de norme était une recommandation non contraignante et qu'il visait uniquement à fournir des orientations aux offices de propriété intellectuelle qui normalisent les données relatives aux noms des clients. Certaines délégations ont souligné que le projet de norme facilitait déjà leurs opérations et qu'il devait être adopté, partant du principe qu'il pourrait être amélioré au fil du temps.

103. La délégation de la République de Corée a indiqué que le projet de norme ST.93 de l'OMPI avait reçu l'appui de nombreuses délégations au cours de la treizième session. La délégation a souligné que le projet de norme répondait à un besoin de longue date d'améliorer la qualité, la cohérence et l'interopérabilité des données relatives aux noms des déposants entre les offices de propriété intellectuelle.

104. Étant donné qu'aucun consensus n'a été atteint, malgré le large soutien des États membres, et afin d'éviter de nouveaux reports dans l'adoption de la norme à la session suivante du CWS, la délégation de la République de Corée, en sa qualité de coresponsable de l'Équipe d'experts chargée de la normalisation des noms, a proposé que la délégation de la Chine devienne coresponsable de l'Équipe d'experts chargée de la normalisation des noms. Ceci permettrait aux deux délégations de guider les améliorations en cours du projet de norme et contribuerait à favoriser un consensus plus large parmi les États membres.

105. Le CWS n'est pas parvenu à un accord sur l'adoption de la norme ST.93 de l'OMPI proposée, car aucun consensus n'a été obtenu.

106. Le CWS a demandé à l'Équipe d'experts chargée de la normalisation des noms de réexaminer et d'améliorer le projet de norme ST.93 de l'OMPI et de présenter la proposition finale au comité pour examen à sa session suivante.

107. Le CWS a pris note de la demande de la délégation de la République de Corée visant à ce que la délégation de la Chine se joigne à elle en tant que coresponsable de l'Équipe d'experts chargée de la normalisation des noms, et du fait que la délégation de la Chine confirmerait sa position quant à l'acceptation ou non de cette coresponsabilité dès qu'elle serait en mesure de le faire et de s'engager à participer activement aux travaux de l'équipe d'experts. Le CWS a également approuvé la désignation de la délégation de la Chine comme coresponsable de l'équipe d'experts dès que celle-ci aurait accepté cette proposition.

Point 5.b) de l'ordre du jour : Proposition de révision de la norme ST.26 de l'OMPI

108. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/13/16 Rev.

109. Le Bureau international a présenté le projet de version 2.0 de la norme ST.26 de l'OMPI, qui intègre des modifications permettant l'inclusion facultative de séquences courtes de nucléotides et d'acides aminés et exige l'utilisation de symboles spécifiquement définis pour les analogues nucléotidiques et peptidiques modifiés. Le projet comprend également des mises à jour d'ordre rédactionnel, des corrections et des orientations détaillées dans l'annexe VI de la norme ST.26.

110. L'Équipe d'experts chargée de la norme relative aux listages des séquences a proposé que la version 2.0 de la norme ST.26 de l'OMPI entre en vigueur le 1er juillet 2027, la version 1.7 actuelle restant en vigueur jusqu'à cette date. Bien qu'aucune modification technique ne soit requise de la part des offices de propriété intellectuelle pour mettre en œuvre la version 2.0, il sera essentiel de sensibiliser les déposants et les examinateurs. L'équipe d'experts a recommandé que la suppression de l'exigence de longueur minimale s'applique immédiatement après l'entrée en vigueur, tandis que l'inclusion obligatoire des analogues nucléotidiques et peptidiques s'appliquera en fonction de la date de dépôt de la demande de brevet. Les mises à jour de la suite logicielle WIPO Sequence seront publiées début 2027 et intégreront les modifications nécessaires.

111. La délégation de la Chine a demandé à l'OMPI de fournir une version test de WIPO Sequence afin de permettre aux offices de propriété intellectuelle de déterminer les mises à niveau qui seraient nécessaires en interne, avant la date d'entrée en vigueur.

112. Le CWS a approuvé la proposition de révision de la norme ST.26 de l'OMPI sous la forme d'une version 2.0 et a approuvé la date d'entrée en vigueur fixée au 1er juillet 2027. Le CWS est également convenu que la version 2.0 de la norme ST.26 de l'OMPI s'appliquerait à toutes les demandes de brevet dont la date de dépôt est postérieure à cette date, à l'exception du paragraphe 8 de la norme qui s'appliquerait à compter de la date d'entrée en vigueur de la version 2.0, indépendamment de la date de dépôt de la demande de brevet concernée.

113. Le CWS est convenu des modalités de transition vers l'utilisation de la nouvelle version 2.0 de la norme proposée par l'Équipe d'experts chargée de la norme relative aux listages des séquences dans le document CWS/13/16 Rev.

114. Le CWS est également convenu de présenter la version 2.0 de la norme ST.26 de l'OMPI à l'Assemblée générale de l'OMPI à sa session de 2026 afin que les États membres de l'OMPI soient informés de la nouvelle version et de sa date d'entrée en vigueur, le 1er juillet 2027, sur les plans national, régional et international.

Point 5.c) de l'ordre du jour : Proposition de révision de la norme ST.37 de l'OMPI

115. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/13/17 Rev.2.

116. Le Bureau international a présenté la révision proposée de la norme ST.37 de l'OMPI pour la version 3.0, qui intègre des modifications visant à rendre obligatoire la fourniture d'un fichier de définition, à clarifier les indicateurs relatifs à la disponibilité d'une publication dans un format se prêtant à la recherche et les codes d'exception et à résoudre les incohérences entre le schéma et la DTD, ainsi qu'une restructuration complète de la norme afin d'en améliorer la lisibilité. La version 3.0 n'est pas rétrocompatible avec la version 2.2, qui demeure applicable pour les administrations générant des fichiers à inclure dans la documentation minimale du PCT.

117. Plusieurs délégations, dont celle du Royaume-Uni, qui est le responsable de l'Équipe d'experts chargée des fichiers d'autorité, ont salué le travail accompli par l'équipe d'experts et en particulier l'efficacité de l'atelier hybride tenu en février 2025.

118. Le CWS a approuvé la révision proposée de la norme ST.37 de l'OMPI, sous la forme d'une version 3.0, en vigueur à compter de la date de publication.

Point 5.d) de l'ordre du jour : Proposition de révision de la norme ST.60 de l'OMPI

119. Les délibérations ont eu lieu sur la base des documents CWS/13/18 et CWS/13/18 Rev.

120. Le Bureau international a présenté la révision proposée de la norme ST.60 de l'OMPI afin de garantir que les données bibliographiques publiées dans le cadre du système de Madrid tiennent compte des changements réglementaires récents et de l'évolution des pratiques en matière de représentation des marques.

121. La délégation de la Chine a salué le travail accompli par le Bureau international et a approuvé les modifications proposées concernant les codes INID (540) et (546), ainsi que l'introduction de nouvelles sous rubriques. En ce qui concerne les codes INID (861) et (862), la délégation a fait observer que, conformément à la pratique administrative de l'Administration nationale chinoise de la propriété intellectuelle (CNIPA), les notifications émises en vertu de la règle 17 du règlement d'exécution du Protocole relatif à l'Arrangement de Madrid sont considérées comme des décisions définitives au sens des règles 17 et 18*ter* du règlement. Par conséquent, la délégation a souligné qu'il était nécessaire que la norme rende fidèlement compte de cet effet juridique afin que la terminologie n'induise pas les utilisateurs en erreur quant au caractère définitif de ces décisions.

122. Pour répondre à la préoccupation soulevée par la délégation de la Chine, le Bureau international a proposé d'ajouter une nouvelle note explicative à l'appendice 1 de la norme ST.60 de l'OMPI concernant les définitions des codes INID (861), (862) et (866).

123. La délégation du Samoa a salué le travail accompli par le comité et a pris acte des progrès réalisés, en particulier en ce qui concerne les procédures d'irrégularité pour les demandes déposées en vertu du système de Madrid. En tant que seul membre participant de la région Pacifique, le Samoa a souligné l'importance de l'efficacité des processus et a recommandé la mise en place d'un système de notification par message électronique, ou de tout autre mécanisme pratique et efficace, afin de garantir que les offices de propriété intellectuelle soient rapidement informés lorsque des irrégularités sont signalées.

124. Le CWS a approuvé la révision de la norme ST.60 de l'OMPI, à la suite de l'ajout d'une nouvelle note explicative à l'appendice 1 de la norme ST.60 de l'OMPI concernant les définitions des codes INID (861), (862) et (866), libellée comme suit :

> "Ces codes indiquent les notifications de refus provisoire inscrites, qui font généralement l'objet de requêtes en réexamen ou de recours devant l'office qui a émis les notifications. Cependant, ces notifications sont considérées comme ayant l'effet d'une décision définitive lorsque l'office concerné a notifié au Bureau international que les refus d'office ne sont pas susceptibles de réexamen devant cet office."

125. Le CWS est également convenu que le Secrétariat actualiserait l'appendice 2 de la norme ST.60 de l'OMPI en conséquence. La version révisée de la norme ST.60 de l'OMPI entre en vigueur à compter de la date de sa publication.

Point 5.e) de l'ordre du jour : Proposition de révision de la norme ST.90 de l'OMPI

126. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/13/19.

127. Le représentant de l'Union européenne, en tant que coresponsable de l'Équipe d'experts chargée des API, a présenté la proposition de révision de la norme ST.90 de l'OMPI, sous la forme d'une version 2.0, qui met à jour les références techniques aux normes sectorielles externes, précise les descriptions de règles, assouplit certaines exigences pour plus de souplesse et incorpore des améliorations d'ordre rédactionnel et structurel. Les principales améliorations comprennent la mise à jour des renvois à des appels à observations (RFC) de l'Internet Engineering Task Force (IETF), l'ajout d'exemples et l'amélioration de deux annexes de la norme ST.90, regroupant les règles relatives aux services Web et favorisant l'harmonisation avec les normes ST.97 et ST.96 de l'OMPI.

128. La délégation de la Chine a posé une question concernant les effets potentiels de la révision de la norme ST.90 de l'OMPI sur l'échange de données de machine à machine entre le Bureau international et les offices de propriété intellectuelle tels que les parties contractantes du PCT et du système de La Haye. L'Union européenne a précisé que la révision proposée visait principalement à aligner la norme sur les meilleures pratiques sectorielles concernant les API, en corrigeant des incohérences mineures, et ne modifiait pas la mise en œuvre globale du Representational State Transfer (REST) (transfert d'état représentationnel) ou du Simple Object Access Protocol (SOAP) (protocole d'accès aux objets simples). Le Secrétariat a confirmé que le Bureau international prévoit une approche progressive pour la mise en œuvre de la norme ST.90 de l'OMPI. Les nouveaux services API de l'OMPI mettront en œuvre la norme ST.90 révisée de l'OMPI, et les services API existants seront mis à niveau dès que possible. Toute incidence potentielle sur les transactions de machine à machine sera communiquée aux offices de propriété intellectuelle au cours du processus de mise à niveau des services Web de l'OMPI.

129. Le CWS a approuvé la proposition de révision de la norme ST.37 de l'OMPI, sous la forme d'une version 2.0, en vigueur à compter de la date de publication.

Point 5.f) de l'ordre du jour : Proposition de révision de la norme ST.92 de l'OMPI

130. Les délibérations ont eu lieu sur la base des documents CWS/13/20 Rev. et CWS/13/20 Rev.-ANNEX II Rev.

131. Au nom de la délégation des États-Unis d'Amérique, responsable de l'équipe d'experts, le Secrétariat a présenté la proposition de révision de la norme ST.92 de l'OMPI établie par l'Équipe d'experts chargée de la transformation numérique, qui étend le champ d'application de la norme afin d'y incorporer des recommandations relatives aux documents de priorité concernant les dessins et modèles industriels et les marques. Les modifications n'étant pas

rétrocompatibles, l'équipe d'experts a proposé la norme révisée sous la forme d'une version 2.0.

132. Le Secrétariat a également présenté les résultats de l'enquête concernant la mise en œuvre de la norme ST.92 de l'OMPI et la date butoir proposée, à savoir le 1er juillet 2027. Le CWS a noté que 37 offices de propriété intellectuelle avaient répondu, représentant 34 États membres et trois organisations régionales. L'enquête montre que seuls 30% des offices disposent de plans de transition concrets, prévoyant généralement une mise en œuvre entre 2026 et 2028, tandis que la plupart n'ont pas encore élaboré de plan officiel en raison de contraintes en matière de ressources, de priorités concurrentes dans le domaine informatique et de la nécessité d'étendre la norme aux dessins et modèles et aux marques. Si peu d'obstacles juridiques ont été recensés, certains offices de propriété intellectuelle ont cité la protection des données, le stockage et certaines considérations législatives. Les ressources limitées restent le principal défi. La plupart des offices prévoient de prendre en charge plusieurs formats de documents de priorité pendant la période de transition et ont exprimé une confiance mitigée quant au respect de la date butoir proposée en 2027. Compte tenu de ces circonstances différentes, il semble plus pratique pour les offices de procéder à leur propre rythme, le Service d'accès numérique aux documents de priorité prenant en charge l'échange de documents de priorité pendant la transition.

133. L'équipe d'experts a proposé de réviser la description de la tâche n° 65, car cette tâche sera considérée comme pratiquement achevée lorsque le CWS aura approuvé les révisions proposées à la norme ST.92 de l'OMPI. En outre, l'équipe d'experts a indiqué qu'elle continuerait d'aider les offices de propriété intellectuelle à mettre en œuvre la norme ST.92 révisée. Reconnaissant que la mise en œuvre pratique pourrait faire apparaître des domaines nécessitant de nouvelles améliorations de la norme ST.92 de l'OMPI, l'équipe d'experts a proposé de réviser la description de la tâche n° 65 pour tenir compte de cet effort continu.

134. Le représentant de l'Union européenne a proposé d'ajouter les références à "MP3", "MP4" et "objets 3D" sous les éléments obligatoires énumérés au paragraphe 11 et d'inclure le trait d'union parmi les caractères autorisés pour les noms de fichiers au paragraphe 25 de la norme ST.92 révisée. Le Secrétariat a intégré ces propositions d'amélioration et a publié sur la page de la réunion la proposition révisée sous la forme du document CWS/13/20 Rev.-ANNEX II Rev.

135. La délégation de l'Allemagne a appuyé la norme ST.92 révisée de l'OMPI ainsi que les propositions formulées par le représentant de l'Union européenne. La délégation du Brésil a demandé des précisions concernant le plan de mise en œuvre proposé pour la norme ST.26 de l'OMPI. Le Secrétariat a confirmé que les offices de propriété intellectuelle utilisant le portail DAS de l'OMPI pour l'échange de documents de priorité pouvaient continuer d'appliquer les procédures actuelles jusqu'à la date butoir convenue, après quoi seul le format des paquets de données d'un document de priorité (PDDP) conforme à la norme ST.92 de l'OMPI serait accepté. La délégation de la Chine a informé le comité de son projet de mise en œuvre de la norme ST.92 de l'OMPI et a demandé des précisions sur la date à laquelle le Service d'accès numérique aux documents de priorité de l'OMPI mettrait cette nouvelle version à disposition. Le Secrétariat a indiqué que le Service d'accès numérique aux documents de priorité de l'OMPI aurait besoin d'environ six mois pour apporter les modifications nécessaires.

136. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier des résultats de l'enquête sur le plan de mise en œuvre de la norme ST.92 de l'OMPI.

137. Le CWS a approuvé la proposition de révision de la norme ST.92 de l'OMPI, après avoir inclus les modifications mineures proposées par le représentant de l'Union européenne aux paragraphes 11 et 25, qui sont intégrées dans le

document CWS/13/20 Rev.-ANNEX II Rev., sous la forme d'une version 2.0, en vigueur à compter de la date de publication.

138. Le CWS a approuvé la date du 30 juin 2028 comme date butoir pour la transition vers l'échange électronique des documents de priorité concernant les brevets, les marques et les dessins et modèles industriels au format conforme à la norme ST.92 de l'OMPI.

139. Le CWS a approuvé la nouvelle description proposée de la tâche n° 65 libellée comme suit :

> "Procéder aux révisions et aux mises à jour nécessaires de la norme ST.92 de l'OMPI et soutenir les offices de propriété intellectuelle dans la mise en œuvre de la norme avant le 1er juillet 2028".

Point 6 de l'ordre du jour : Mise en œuvre des normes de l'OMPI par les offices

140. Au titre du point 6 de l'ordre du jour, le CWS a pris note des mises à jour concernant la mise en œuvre des normes ST.26, ST.37 et ST.96 de l'OMPI. Le CWS a reçu des informations du Bureau international et de plusieurs délégations sur les progrès accomplis, les difficultés rencontrées et les initiatives en cours concernant l'application de ces normes de l'OMPI, y compris leur rôle dans le respect des exigences relatives à la documentation minimale du PCT.

Point 6.a) de l'ordre du jour : Norme ST.26 de l'OMPI

141. La délégation de l'Inde a indiqué que la norme ST.26 de l'OMPI avait été mise en œuvre pour les demandes internationales à compter du 1er juillet 2022, ce qui avait nécessité d'importants ajustements du système informatique pour les procédures de dépôt, de traitement et de publication. La délégation a en outre noté qu'environ 99% des listages de séquence reçus en tant qu'administration chargée de la recherche internationale avaient été validés avec succès, les seules difficultés restantes étant liées à des limitations de taille de fichier, et a indiqué que la législation nationale était en cours d'examen afin de rendre la norme ST.26 de l'OMPI obligatoire.

142. La délégation du Kenya a expliqué qu'elle n'avait pas encore pleinement mis en œuvre la norme ST.26 de l'OMPI en raison de contraintes liées à l'infrastructure et aux capacités. La délégation a souligné les efforts en cours axés sur le renforcement des capacités, la sensibilisation des parties prenantes, la collaboration avec l'OMPI et le déploiement d'un nouveau système de dépôt en ligne pour faciliter la mise en œuvre future.

143. Le CWS a pris note des exposés présentés par les délégations de l'Inde et du Kenya sur la mise en œuvre de la norme ST.26 de l'OMPI et sur les difficultés rencontrées dans le traitement des listages de séquence dans ce format.

Point 6.b) de l'ordre du jour : Norme ST.37 de l'OMPI

144. Le Bureau international a donné un aperçu des modifications à venir de la documentation minimale du PCT qui entreront en vigueur le 1er janvier 2026, et a souligné le rôle central joué par la norme ST.37 de l'OMPI dans ce processus. Il a expliqué que, dans le cadre du nouveau système, tout office de propriété intellectuelle pouvait inclure sa collection de brevets ou de modèles d'utilité dans la documentation minimale du PCT, à condition qu'elle réponde aux exigences techniques et d'accessibilité énoncées dans l'annexe H des instructions administratives du PCT, y compris la mise à disposition des documents dans un format en texte intégral se prêtant à la recherche et la fourniture d'un fichier d'autorité conforme à la norme ST.37 de l'OMPI. Le Bureau international a fait état de progrès significatifs de la part de l'Équipe d'experts chargée de la documentation minimale du PCT, notant que 33 offices de propriété intellectuelle avaient notifié leur conformité à la fin du mois d'octobre et que la

documentation minimale élargie couvrirait désormais 34 collections. Plusieurs délégations ont remercié le Bureau international et les offices partenaires pour leur soutien au cours de cette période de mise en œuvre intensive.

145. La délégation du Brésil a décrit les travaux menés dans son pays pour établir un fichier d'autorité complet, y compris la numérisation d'anciennes anciennes et l'établissement de publications en texte intégral se prêtant à la recherche, conformément aux exigences en matière de documentation minimale du PCT.

146. Le représentant de l'OEAB a présenté son système de publication actualisé, qui prend désormais en charge les documents basés sur du texte et utilise des outils d'intelligence artificielle, tout en publiant des instances XML conformes aux normes ST.36 et ST.96 de l'OMPI, afin d'assurer la compatibilité avec les offices partenaires.

147. La délégation de l'Irlande a décrit la création de son fichier d'autorité conforme à la norme ST.37 de l'OMPI, généré directement à partir de son système interne de propriété intellectuelle, et a indiqué qu'elle prévoyait d'étendre sa couverture de manière à remonter jusqu'à 1927. Elle a également souligné les problèmes de ressources que rencontrent les petits offices pour mener à bien des projets de ce type. En réponse à la question d'une délégation, le Secrétariat a confirmé que les versions 2.2 et 3.0 de la norme ST.37 de l'OMPI restaient valables dans le cadre de la production de fichiers d'autorité afin de satisfaire aux exigences de documentation minimale du PCT.

148. La délégation de la Pologne a présenté sa mise en œuvre de la norme ST.37 de l'OMPI dans le système des API de l'Office polonais des brevets. La délégation a décrit les processus d'analyse de données, de mise en correspondance des champs XML et de validation menés pour garantir une conformité totale avec la norme, ainsi que le déploiement d'une API sécurisée permettant un accès autorisé à leurs fichiers d'autorité conformes à la norme ST.37 de l'OMPI. La délégation a également pris note des travaux menés pour intégrer les indicateurs de possibilité d'effectuer une recherche textuelle conformément aux exigences en matière de documentation minimale du PCT, qui doivent être mis en œuvre à partir du 1er janvier 2026.

149. Le CWS a pris note des exposés présentés par le Bureau international, les délégations du Brésil, de l'Irlande et de la Pologne et le représentant de l'Organisation eurasienne des brevets, qui ont fait part de leurs données d'expérience en ce qui concerne la production de fichiers d'autorité en matière de brevets conformes à ce format.

Point 6.c) de l'ordre du jour : Norme ST.96 de l'OMPI

150. La délégation de l'Australie a fait le point sur la mise en œuvre de la norme ST.96 de l'OMPI en vue de la publication de descriptions de brevet dans un format conforme à cette norme. La délégation a présenté le projet de *description de brevet dans un format structuré*, lancé au début de l'année 2024, qui vise à garantir que les nouvelles exigences en matière de documentation minimale du PCT soient respectées avant le 1er janvier 2026. Les principaux éléments du projet comprenaient une reconnaissance optique des caractères améliorée pour l'extraction de textes, de tableaux, de formules chimiques et mathématiques à partir de documents PDF non structurés, la gestion de données bibliographiques et l'assemblage de ces résultats sous forme d'instances XML conformes à la norme ST.96 de l'OMPI. Les éventuels travaux futurs ont également été présentés, notamment une catégorisation approfondie des textes, des dépôts structurés pour la phase nationale et des avantages internes tels que le comptage automatisé des revendications.

151. Le représentant de l'Organisation eurasienne des brevets a rendu compte de l'introduction de la norme ST.96 de l'OMPI pour la publication des documents de brevet d'invention et de dessins et modèles industriels en 2025, notant que les normes ST.36 et ST.96 de l'OMPI étaient désormais prises en charge dans son nouveau système de publication. Le

représentant a exposé les principales difficultés rencontrées, notamment la nécessité d'étendre la norme à certaines données liées à la recherche et de répondre aux exigences particulières des demandes multiclasses, qui ont été résolues en coopération avec l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP et intégrées dans la version 9.0 de la norme ST.96 de l'OMPI.

152. La délégation de la Fédération de Russie a présenté un exposé unique sur la mise en œuvre des normes ST.26, ST.37 et ST.96 de l'OMPI dans ses systèmes de gestion des documents, ses registres d'État, ses services électroniques et ses échanges internationaux de données. La délégation a également souligné le déploiement en cours d'une nouvelle infrastructure numérique reposant sur les schémas XML unifiés de la norme ST.96 de l'OMPI, la fourniture de données nationales sur les brevets et les séquences conformément aux exigences en matière de documentation minimale du PCT, et l'application de l'outil de validation WIPO Sequence. La délégation a noté la nécessité de procéder à des adaptations limitées du schéma afin de tenir compte les spécificités juridiques nationales.

153. Le CWS a pris note des exposés présentés par les délégations de l'Australie et de la Fédération de Russie, ainsi que par le représentant de l'Organisation eurasienne des brevets, qui ont fait part de leurs données d'expérience et des difficultés qu'ils ont rencontrées dans la mise en œuvre et l'adaptation des schémas XML conformes à la norme ST.96 de l'OMPI.

Point 7 de l'ordre du jour : Assistance technique et collaboration en matière de systèmes mondiaux d'information

Point 7.a) de l'ordre du jour : Rapport présenté par le Bureau international sur la prestation de services consultatifs et d'assistance technique aux fins du renforcement des capacités des offices de propriété industrielle en rapport avec le mandat du CWS

154. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/13/21.

155. Le Bureau international a présenté le rapport décrivant l'appui apporté aux offices de propriété intellectuelle et à leurs utilisateurs pour la mise en œuvre des normes de l'OMPI, au moyen de formations, de webinaires et d'ateliers. En 2024, cet appui incluait une assistance technique concernant la mise en œuvre des normes ST.26, ST.37 et ST.96 de l'OMPI. Les principales initiatives ont consisté à proposer une formation et un appui aux offices mettant en œuvre la suite logicielle WIPO Sequence ou WIPO Sequence Validator, à mener un projet pilote visant à former les instituts de recherche à la transformation des données sur les séquences en format conforme aux normes de l'OMPI, à concevoir le Catalogue des API, qui regroupe 177 API de neuf offices, et à améliorer l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle au moyen du système d'automatisation des offices de propriété intellectuelle de l'OMPI (IPAS), de l'accès centralisé aux résultats de la recherche et de l'examen (WIPO CASE) et des plateformes WIPO DAS. Les efforts de renforcement des capacités se sont également étendus aux examinateurs de brevets grâce à une formation à la classification de la CIB et aux outils d'examen. Une attention particulière a été accordée à la nécessité d'aider les pays en développement à participer à l'échange de données sur la propriété intellectuelle par l'intermédiaire de bases de données mondiales, en vue d'améliorer l'accès des utilisateurs de ces pays à l'information en matière de propriété intellectuelle. L'échange de données en matière de propriété intellectuelle a été organisé, le cas échéant, conformément aux normes applicables de l'OMPI.

156. Plusieurs délégations ont salué les efforts déployés par le Bureau international pour fournir ce type d'assistance technique. La délégation de l'Inde s'est félicitée du soutien reçu pour la mise en œuvre de la norme ST.26 de l'OMPI et la délégation de l'Ouganda a demandé que soit établie une liste des normes essentielles de l'OMPI, afin que les offices des pays en développement puissent entamer leur mise en œuvre.

157. Le CWS a pris note du contenu du document CWS/13/21 et du fait que ce document servirait de base au rapport correspondant qui sera présenté à l'Assemblée générale de l'OMPI en 2026.

Point 7.b) de l'ordre du jour : Norme ST.26 de l'OMPI et suite logicielle WIPO Sequence

158. Le Bureau international a présenté les progrès accomplis dans l'évolution de la suite logicielle WIPO Sequence depuis la dernière session du CWS, ainsi que des projets de développement futur. Depuis la dernière session, les améliorations ont porté sur le renforcement des performances de WIPO Sequence et sur une meilleure expérience utilisateur grâce à l'extension de la fonction de modification en bloc. La version 3.1.0 de WIPO Sequence Validator a été lancée et WIPO Sequence sera testé par le groupe WIPO Sequence Insider avant d'être diffusé auprès du public au premier trimestre de 2026. Les améliorations prévues comprennent la transformation des listages de séquence déposés dans un format déchiffrable par l'homme, l'archivage des projets et les mises à jour faisant suite à l'approbation de la version 2.0 de la norme ST.26 de l'OMPI. Les membres du CWS ont été invités à s'inscrire sur la liste des abonnés de WIPO Sequence et à participer au groupe WIPO Sequence Insider afin de tester les premières versions de WIPO Sequence.

Point 7.c) de l'ordre du jour : Norme ST.37 de l'OMPI et Portail d'accès aux fichiers d'autorité

159. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/13/22 Corr.

160. Le Bureau international a présenté les mises à jour apportées au portail d'accès aux fichiers d'autorité depuis sa dernière session. Le portail d'accès aux fichiers d'autorité (ci-après dénommé "portail") met à disposition, dans un lieu centralisé, les fichiers d'autorité fournis par les offices de propriété intellectuelle dans un format normalisé, ce qui permet aux administrateurs de bases de données de valider leurs collections de brevets. Les lignes directrices relatives au portail d'accès aux fichiers d'autorité visent à garantir la conformité des fichiers d'autorité produits par les offices. Depuis la dernière session, le Bureau international a publié de nouveaux fichiers d'autorité, provenant de l'Islande et de l'Irlande, et une nouvelle augmentation du nombre de fichiers d'autorité disponibles sur le portail est prévue suite à la mise en œuvre des exigences en matière de documentation minimale du PCT en janvier 2026. Le Bureau international a également souligné que des améliorations concernant la manière dont les fichiers d'autorité doivent être publiés sur le portail étaient en cours de discussion au sein de l'équipe d'experts.

161.Plusieurs délégations ont posé des questions concernant les types de documents particuliers devant figurer dans le fichier d'autorité et ont demandé des conseils sur la manière de découper les fichiers d'autorité, qui sont de plus en plus volumineux. La délégation du Brésil a souligné la nécessité d'harmoniser les codes de type de document entre les offices de propriété intellectuelle. La délégation s'est également prononcée en faveur du maintien d'un tableau unique dans le portail, tout en reconnaissant que les fichiers d'autorité volumineux devraient éventuellement être scindés. La délégation du Royaume-Uni a décrit son approche, consistant à diviser les fichiers d'autorité par décennie et par type de document, afin de gérer les grands ensembles de données. La délégation de l'Inde a indiqué les contraintes logicielles résultant de la production de son fichier d'autorité, qui comprend quelque 1,4 million d'enregistrements, et a également approuvé le renforcement de la collaboration entre le Bureau international et l'Équipe d'experts chargée des fichiers d'autorité.

162. Le Bureau international a confirmé que les lignes directrices étaient en cours de mise à jour afin de proposer des indications supplémentaires sur les codes de type de document à inclure dans un fichier d'autorité, tout en tenant compte des variations nationales. Le Bureau international a également fait part de sa collaboration permanente avec les membres de l'équipe d'experts en vue d'améliorer la fonctionnalité du portail d'accès aux fichiers d'autorité.

163. Le CWS a pris note de l'exposé présenté par le Bureau international et a encouragé ses membres à envoyer au Bureau international tout fichier d'autorité conforme à la norme ST.37 de l'OMPI généré par les offices, et à lui communiquer toute suggestion concernant les améliorations à apporter au portail d'accès aux fichiers d'autorité.

Point 7.d) de l'ordre du jour : Norme ST.90 de l'OMPI et Catalogue des API en matière de propriété intellectuelle

164. Le Bureau international a présenté une mise à jour des améliorations apportées au Catalogue des API en matière de propriété intellectuelle depuis la dernière session du CWS, notamment l'élargissement de la couverture, l'amélioration de la fonctionnalité de recherche, l'ajout d'une interface multilingue dans les 10 langues de publication du PCT et l'introduction d'un moteur de recherche automatisé pour détecter les nouvelles API. L'année dernière, le Catalogue des API a enregistré 6 080 consultations, depuis 120 pays. Le Bureau international a présenté les plans futurs concernant l'expansion et la promotion du Catalogue des API, y compris la recherche et l'indexation automatisées de nouvelles API à l'aide de l'intelligence artificielle.

165. Plusieurs délégations ont présenté des informations actualisées sur la mise en œuvre des API et des normes connexes de l'OMPI. La délégation de la Chine a exprimé son soutien en faveur de l'Équipe d'experts chargée des API et de la mise en œuvre de la norme ST.90 de l'OMPI. Les délégations de l'Allemagne et du Brésil ont également fait part de leur expérience en matière de développement des API et de mise en œuvre de la norme ST.90 de l'OMPI. La délégation du Brésil a fait part des progrès accomplis dans l'élaboration de son nouveau portail de services de propriété intellectuelle, prévoyant une mise en œuvre de l'API conformément aux normes ST.90 et ST.96 de l'OMPI. Le CWS a indiqué qu'il prévoyait de recueillir les observations des utilisateurs et d'intégrer leurs API dans le Catalogue des API en matière de propriété intellectuelle d'ici à la mi-2026. La délégation de l'Allemagne a présenté son service *DPMAConnectPlus*, qui fournit aux clients de services Web une interface REST basée sur le protocole SSL, permettant la mise en place d'une solution client.

166. Le Bureau international a présenté une mise à jour du portail destiné aux développeurs d'API de l'OMPI, qui vise à combler le fossé entre les consommateurs d'API et l'OMPI, au moyen d'une plateforme permettant aux utilisateurs d'explorer, de tester et d'analyser les API de l'OMPI. Parmi les principales caractéristiques, on peut citer la prise en charge du langage "Open API specifications", les tests automatisés et les modèles d'accès aux programmes, qui faciliteront la collaboration future entre agents IA. Le portail destiné aux développeurs offrira des fonctionnalités en libre-service, une intégration rapide et des API conformes à la norme ST.90 de l'OMPI. La mise en œuvre suit une approche de produit minimal viable (MVP) et s'appuie sur les technologies *Gravitee API Management* et *Gravitee Dev Portal.* Le Bureau international a précisé la différence entre le Catalogue des API et la gestion des API de l'OMPI au moyen du portail destiné aux développeurs et a confirmé que toutes les nouvelles API créées par l'OMPI seraient conformes à la norme ST.90 de l'OMPI. La délégation de la Chine a demandé au Bureau international de déployer progressivement ses API avec une évaluation d'impact et une planification technique détaillée, afin de permettre aux offices de propriété intellectuelle de disposer d'un temps de préparation suffisant. Le Bureau international a pris note de la demande de délégation de la Chine.

167. Le CWS a pris note de l'exposé présenté par le Bureau international sur les mises à jour apportées au Catalogue des API en matière de propriété intellectuelle et au portail destiné aux développeurs d'API.

Point 7.e) de l'ordre du jour : Norme ST.92 de l'OMPI et Service d'accès numérique de l'OMPI (DAS)

168. Le Bureau international a présenté la mise en œuvre prévue de la version 2.0 de la norme ST.92 de l'OMPI par le Service d'accès numérique de l'OMPI. Le Bureau international a

présenté les dispositions techniques actuellement utilisées par les 47 offices participants de WIPO DAS, qui comprennent des mécanismes d'échange automatisés et manuels, adaptés à chaque office. Le Bureau international a également présenté un plan de transition pendant la période d'abandon progressif, conçu pour faciliter une migration progressive mais efficace. Pendant cette période, le Service d'accès numérique de l'OMPI s'adaptera au flux de travail existant au format PDF et au format PDDP conforme à la norme ST.92 de l'OMPI. Des mesures de validation appropriées garantiront la cohérence et l'intégrité des documents échangés. Plusieurs cas d'utilisation ont été décrits pour illustrer des scénarios opérationnels en fonction de l'état d'avancement de la mise en œuvre des documents de priorité par les offices fournisseurs et destinataires. Le Bureau international a confirmé que WIPO DAS devrait être entièrement prêt à prendre en charge la norme ST.92 de l'OMPI d'ici au 1er juillet 2026 et qu'il pourra alors commencer à tester avec les offices intéressés l'échange de données au format PDDP selon la norme ST.92 de l'OMPI, l'objectif étant d'achever la migration avant la date butoir convenue, à savoir le 30 juin 2028.

169. Le Bureau international a répondu aux questions des délégations concernant le passage à la norme ST.92 de l'OMPI et le fonctionnement de WIPO DAS. Il a précisé que les offices de propriété intellectuelle qui utilisent des processus manuels peuvent continuer à fonctionner de la manière habituelle, et que les paquets de données conformes à la norme ST.92 de l'OMPI seraient livrés sous la forme de fichiers ZIP contenant les éléments pertinents. Les offices de propriété intellectuelle qui passent à des échanges automatisés mettront en œuvre l'API de WIPO DAS, et le Bureau international fournira une assistance technique. Le Bureau international a confirmé que les paquets volumineux continueraient d'utiliser le protocole d'accès aux documents des offices de la coopération trilatérale (TDA) pour les offices qui l'utilisent déjà. Des ajustements mineurs de l'API ont été prévus, et les échanges selon le protocole de transfert de fichiers sécurisé (SFTP) devraient être progressivement supprimés après la date butoir. Les discussions techniques se poursuivront par l'intermédiaire de l'Équipe d'experts chargée de la transformation numérique.

170. Le CWS a pris note de la mise à jour et du programme de mise en œuvre fournis par le Bureau international concernant le Service d'accès numérique de l'OMPI en ce qui concerne la migration des offices participants, afin que ces derniers fournissent et reçoivent des documents de priorité au format PDDP conforme à la norme ST.92 de l'OMPI à la date butoir convenue, à savoir le 30 juin 2028.

171. La délégation de la République de Corée a présenté un exposé sur les progrès qu'elle a déjà accomplis dans la mise en œuvre de la norme ST.92 de l'OMPI et dans le passage au système DAS. La délégation a indiqué que plus de 98% des documents de priorité en matière de brevets et de dessins et modèles étaient actuellement échangés par voie électronique et qu'il était prévu d'étendre l'échange électronique aux documents de priorité en matière de marques, sous réserve des modifications nécessaires de la loi coréenne sur les marques. La délégation a confirmé que la période de transition de deux ans, du 1er juillet 2026 au 30 juin 2028, serait suffisante pour finaliser la mise en œuvre de la norme ST.92 de l'OMPI.

172. Le représentant de l'Union européenne (UE) a présenté le plan de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) concernant la mise à niveau de WIPO DAS, la réforme juridique relative aux dessins et modèles au sein de l'Union européenne et les contributions à la norme ST.92 de l'OMPI. Le représentant a indiqué que l'EUIPO participait à WIPO DAS depuis juillet 2020, en échangeant des documents de priorité en matière de dessins et modèles. Le représentant a également souligné les changements apportés par la réforme juridique des dessins et modèles de l'UE, qui entrera en vigueur le 1er juillet 2026. Ces changements comprennent l'introduction de représentations dynamiques juridiquement contraignantes, telles que les animations et les objets en 3D. Le représentant a souligné la nécessité de passer rapidement à la norme ST.92 de l'OMPI pour permettre l'échange de

paquets ZIP structurés et a présenté sa contribution à la révision technique de la norme et à la mise à l'essai initiale de l'API ainsi qu'à sa mise en œuvre complète.

173. Le CWS a pris note des exposés présentés par la délégation de la République de Corée et le représentant de l'Union européenne.

Point 8 de l'ordre du jour : Politiques et activités relatives aux données de propriété intellectuelle, aux systèmes d'information et aux services d'information

Point 8.a) de l'ordre du jour : Résultats de la première session du Dialogue de haut niveau de l'OMPI sur le numérique (WILD)

174. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/13/23.

175. Le Bureau international a présenté un résumé de la première session du Dialogue de haut niveau de l'OMPI sur le numérique (WILD), auquel ont participé quarante-six États membres et cinq organisations intergouvernementales au siège de l'OMPI à Genève, du 14 au 16 avril 2025. WILD est une plateforme permettant à des responsables de services informatiques, à des directeurs de services techniques et à d'autres responsables des technologies de l'information et de la communication (TIC) d'échanger leurs données d'expérience en matière d'élaboration de stratégies numériques, de politiques dans le domaine des TIC, de gestion des données relatives à la propriété intellectuelle et d'utilisation des technologies émergentes.

176. Plusieurs délégations ont salué cette initiative. La délégation de la Fédération de Russie a souligné l'importance de poursuivre le dialogue sur les technologies de pointe dans le domaine des TIC et a proposé d'envisager la diffusion des logiciels élaborés par l'OMPI sous la forme de modèles en accès libre. La délégation de l'Australie a souligné les avantages du partage de données d'expérience en ce qui concerne la gouvernance de l'IA et a noté les synergies potentielles avec l'Équipe d'experts du CWS chargée de la stratégie en matière de TIC, en tant que coresponsables de l'équipe d'experts. La délégation de l'Ouganda a mis en avant les possibilités que l'adoption de technologies émergentes pour l'administration de la propriété intellectuelle offre aux pays en développement. Le représentant de l'Union européenne a accueilli avec satisfaction l'organisation de la première session du WILD et s'est réjoui à la perspective des sessions ultérieures.

177. La délégation de la Chine a déclaré que, sur la base du rapport de synthèse de la première session du WILD, on ne pouvait pas considérer que les participants étaient parvenus à un consensus sur les étapes suivantes, notamment la création d'un "groupe dédié aux outils d'IA". Ces questions nécessitaient des éclaircissements supplémentaires et devaient faire l'objet de discussions dans le cadre de la plateforme WILD. Elle a demandé qu'il en soit rendu compte dans le résumé de la présente session.

178.Plusieurs délégations ont également proposé des thèmes de discussion pour la deuxième session du Dialogue de haut niveau de l'OMPI sur le numérique. La délégation du Canada a souligné l'importance d'une approche globale, à l'échelle de l'Organisation, en matière de technologies émergentes et a recommandé que les discussions futures portent sur l'utilisation des données pour appuyer la prise de décisions en connaissance de cause et la prestation de services. Les délégations de Singapour et de l'Inde ont mis l'accent sur le potentiel des données en tant que bien public pour stimuler l'innovation et ont suggéré que cette question soit abordée lors de la deuxième session. La délégation du Danemark a proposé d'aborder les architectures de référence et de solution afin de renforcer la collaboration et le partage des connaissances.

179. Le CWS a pris note des résultats de la première session du WILD et du fait que la deuxième session de ce dialogue se tiendra à Genève du 14 au 16 avril 2026.

Point 8.b) de l'ordre du jour : Proposition de révision de la partie 6.1 du Manuel de l'OMPI intitulée "Contenu recommandé pour les sites Web des offices de propriété intellectuelle"

180. Les délibérations ont eu lieu sur la base des documents CWS/13/24 et CWS/13/24-ANNEX Rev.

181. Le Bureau international, en sa qualité de responsable de l'équipe d'experts, a présenté la proposition de l'Équipe d'experts chargée de l'accès public à l'information en matière de brevets tendant à mettre à jour la partie 6.1 du Manuel de l'OMPI. La mise à jour tenait compte des besoins des utilisateurs et des pratiques actuelles des offices de propriété intellectuelle et visait à normaliser le contenu fourni sur les sites Web des offices de propriété intellectuelle. Les principales mises à jour comprenaient des orientations sur la structure des sites Web, les services en ligne disponibles et les bases de données se prêtant à la recherche, l'accessibilité, l'assistance multilingue, le dépôt en ligne sécurisé, le suivi des demandes en temps réel, les systèmes de paiement intégrés, les outils de communication réactifs et les ressources destinées aux utilisateurs. La section consacrée aux principes de conception technique avait été supprimée de la partie 6.1 afin de favoriser une certaine souplesse dans la manière dont ce type de contenu est fourni ou mis en œuvre techniquement par les offices de propriété intellectuelle.

182. La délégation de la Fédération de Russie a recommandé de mettre l'accent sur les informations relatives à la "situation actuelle" dans les bases de données sur les marques, au paragraphe 8 de la partie 6.1. La délégation de l'Inde s'est félicitée de la souplesse en matière de mise en œuvre technique et de l'accent mis sur l'accessibilité. Les délégations de l'Autriche et du Royaume-Uni ont noté des corrections mineures et ont appuyé la suppression des exigences relatives à la conception technique. La délégation de la République de Corée a appuyé la révision de la partie 6.1. La délégation de la Chine a proposé de repositionner les agents conversationnels et les outils de communication modernes sur la page d'accueil du site Web afin de faciliter la consultation publique. La délégation des États-Unis d'Amérique est convenue que l'utilisation du terme "devrait" dans l'ensemble des recommandations offrait une flexibilité suffisante aux offices de propriété intellectuelle.

183. Le Secrétariat a confirmé que les modifications convenues, notamment la révision du libellé concernant les mises à jour de la page d'accueil, le contenu de la base de données sur les marques et l'emplacement des outils de communication modernes, figuraient dans le document CWS/13/24-ANNEX Rev., qui était disponible sur la page de la réunion.

> 184. Le CWS a approuvé les mises à jour proposées pour la partie 6.1 du Manuel de l'OMPI, après incorporation des modifications aux paragraphes 1, 4 et 8 convenues lors de la session, telles qu'elles figuraient dans le document CWS/13/24-ANNEX Rev.

Point 8.c) de l'ordre du jour : Mise à jour de la partie 4 du Manuel de l'OMPI intitulée "Documentation minimale du PCT"

185. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/13/25 Rev.

186. Le Bureau international a présenté la mise à jour de la partie 4.1 du Manuel de l'OMPI, qui décrit en détail les collections de brevets faisant partie de la documentation minimale du PCT lorsque les nouvelles instructions administratives du PCT entreront en vigueur le 1er janvier 2026. Pour cette mise à jour en particulier, le Bureau international proposait de remanier le contenu afin de lui donner un format davantage axé sur le numérique, améliorant ainsi l'accessibilité de cette ressource importante.

187. Le CWS a été invité à examiner le projet de partie 4.1, publié dans le document CWS/13/25 Rev. Plusieurs délégations ont signalé que des corrections devaient être apportées, et le Secrétariat a demandé que toutes les corrections nécessaires lui soient communiquées par courrier électronique à l'adresse cws.mail@wipo.int pour le

30 novembre 2025. Le Secrétariat a également confirmé que la mise à jour tiendrait compte de toutes les corrections fournies d'ici là et qu'elle serait publiée en décembre 2025.

188. Le CWS a approuvé à la fois le nouveau format numérique et la note éditoriale proposée, tels que reproduits dans l'annexe du document CWS/13/25 Rev.

189. Le CWS est également convenu d'envoyer au Secrétariat toutes les corrections nécessaires au projet de partie 4.1 mentionné dans le document CWS/13/25 Rev. Le comité a en outre décidé que le Secrétariat établirait une version finale de la partie 4.1 du manuel de l'OMPI et la publierait sur le site Web de l'OMPI.

Point 8.d) de l'ordre du jour : Mise en œuvre des recommandations sur les technologies de l'information et de la communication pour les offices

190. Les délibérations ont eu lieu sur la base des documents CWS/13/26 et CWS/13/26-ANNEX Corr.

191. La délégation de l'Australie, en sa qualité de coresponsable de l'Équipe d'experts chargée de la stratégie en matière de technologies de l'information et de la communication, a présenté les résultats d'une enquête visant à recueillir des informations sur le degré de mise en œuvre par les offices de propriété intellectuelle des 10 recommandations relatives aux TIC adoptées à la dernière session du CWS.

192. L'enquête, à laquelle ont répondu 21 offices nationaux et régionaux de propriété intellectuelle, a révélé un niveau élevé d'adoption de toutes les recommandations, la plupart des offices ayant répondu indiquant une mise en œuvre complète ou des travaux en cours pour chaque recommandation. Très peu d'offices ont indiqué que certaines recommandations n'étaient pas prévues ou étaient considérées comme peu prioritaires, et la plupart des offices ayant répondu ont estimé que les recommandations restaient adaptées à leur objectif. L'analyse des réponses a montré que la "recommandation n° 10" était considérée comme hautement prioritaire par l'équipe d'experts, car elle était souvent définie comme une priorité actuelle, un défi important en matière de mise en œuvre et un thème privilégié pour de futures discussions ou exposés. La "recommandation n° 1" a également été définie comme un domaine prioritaire et un défi majeur, même si elle n'a suscité qu'un intérêt limité en tant que thème pouvant faire l'objet d'un futur partage de connaissances.

193. Compte tenu des résultats de l'enquête, l'équipe d'experts n'a proposé aucune modification des recommandations à ce stade. Elle a plutôt proposé de poursuivre ses travaux dans le cadre de la tâche n° 58 pendant une année supplémentaire puis, lors de la quatorzième session du CWS, d'évaluer la nécessité de conserver la tâche n° 58 et l'équipe d'experts. L'équipe d'experts propose de mettre l'accent sur la facilitation de la mise en œuvre de la recommandation au moyen d'exposés ou d'ateliers ciblés, en se concentrant dans un premier temps sur la recommandation n° 10. L'équipe d'experts a également indiqué son intention d'examiner des indicateurs d'exécution et une matrice de maturité des TIC afin d'appuyer la mise en œuvre et de contribuer à maintenir la pertinence des recommandations au fil du temps.

194. Plusieurs délégations ont appuyé les travaux futurs proposés par l'équipe d'experts, notamment l'organisation d'un atelier, la facilitation des activités de mise en œuvre, l'étude d'indicateurs d'exécution et l'examen d'une matrice de maturité des TIC alignée sur les recommandations. Un certain nombre de délégations ont fait des interventions, notamment l'Allemagne, qui a demandé la correction d'une erreur dans l'annexe du document. Le document révisé a été publié sur la page de la réunion sous la cote CWS/13/26-ANNEX Corr.

195. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier des résultats de l'enquête sur les 10 recommandations relatives aux TIC à l'intention des offices de

propriété intellectuelle, présenté par l'Équipe d'experts chargée de la stratégie en matière de TIC.

196. Le CWS est convenu que l'Équipe d'experts chargée de la stratégie en matière de TIC poursuivra ses travaux dans le cadre de la tâche n° 58 pour une année supplémentaire et évaluera, lors de la quatorzième session du CWS, la nécessité de conserver la tâche n° 58 et l'équipe d'experts.

197. Le CWS a approuvé l'atelier proposé par l'équipe d'experts, qui sera axé dans un premier temps sur la recommandation n° 10 et pourra éventuellement examiner d'autres recommandations hautement prioritaires ou présentant un grand intérêt, et a demandé au Secrétariat de l'organiser en 2026.

198. Le CWS a également approuvé la proposition visant à évaluer plus avant les moyens de maintenir la pertinence des recommandations, ainsi que les propositions tendant à explorer la notion d'indicateurs d'exécution, les mécanismes permettant de recueillir des observations sur les recommandations et toutes les propositions formulées tout au long de l'année.

Point 8.e) de l'ordre du jour : Cadre et plateforme d'échange de données sur la propriété intellectuelle

199. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/13/27.

200. La délégation du Japon, en sa qualité de coresponsable de l'Équipe d'experts chargée de l'échange de données sur la propriété intellectuelle, a présenté le projet de document de travail pour un ensemble de recommandations relatives à l'échange et à l'utilisation des données de propriété intellectuelle. Le projet a été élaboré sur la base de la politique en matière d'échange de données de l'IP5 et formule des recommandations pour l'échange et l'utilisation des données de propriété intellectuelle couvrant les brevets, les marques et les dessins et modèles industriels. Le projet de norme met l'accent sur des principes fondamentaux, notamment la réciprocité, les conditions de fourniture à un tiers et la fourniture de données gratuitement ou à un coût marginal. L'objectif du projet de norme est de promouvoir le partage transparent, efficace et réciproque des données de propriété intellectuelle entre les offices de propriété intellectuelle du monde entier.

201. La délégation de la République de Corée a exprimé son soutien général au cadre, tout en soulignant que certains éléments, tels que le coût et la redistribution des données à des tiers, devaient être examinés avec soin. La délégation de l'Espagne a fait part de ses préoccupations concernant l'échange de données à caractère personnel, y compris les codes postaux, compte tenu de la législation européenne stricte en matière de protection des données. La délégation de Singapour a demandé des éclaircissements sur la manière dont le projet est en adéquation avec les politiques de l'IP5 en matière de données et a recommandé de prendre en considération les contributions des parties prenantes du secteur privé. Le représentant de l'Organisation européenne des brevets a exprimé son appui à l'échange et à la diffusion libres des données sur les brevets, sur la base des pratiques de l'IP5.

202. La délégation de la Chine a souligné que la décision de permettre ou non aux destinataires des données de redistribuer les données de propriété intellectuelle à des tiers devait rester du ressort de l'office fournissant les données, et que ces données ne devaient pas être mises à la disposition de tiers sans restriction. Elle a fait remarquer que des restrictions à la redistribution étaient généralement appliquées dans les accords bilatéraux et que plusieurs offices membres de l'équipe d'experts avaient fait part de leurs préoccupations concernant les incertitudes politiques et juridiques entourant l'échange de données proposé dans le projet de document de travail. Elle a souligné que ces considérations devaient être pleinement prises en considération avant de finaliser le projet de norme de l'OMPI. Elle a également souligné que

l'équipe d'experts mettrait d'abord en œuvre la résolution de la douzième session du CWS et parviendrait à un consensus sur les solutions proposées, décrites à l'annexe II du document CWS/12/23 Rev.2, intitulé "Descriptif du projet sur le cadre et la plateforme d'échange de données de propriété intellectuelle". La délégation a proposé de répondre aux préoccupations exprimées par les offices de propriété intellectuelle avant d'examiner la possibilité d'élaborer une nouvelle norme de l'OMPI, plutôt que de passer directement à l'étape de l'élaboration de cette nouvelle norme. Par ailleurs, la délégation a insisté pour que les opinions et suggestions formulées par les offices de propriété intellectuelle soient pleinement prises en considération lors de la révision du projet de norme, en particulier celles concernant l'utilisation et la diffusion des données.

203. La délégation du Brésil a fait remarquer que les modèles d'utilité sont considérés comme des brevets en vertu de la législation brésilienne et devraient être expressément inclus dans le champ d'application des données échangées en matière de propriété intellectuelle. En réponse, le Bureau international, en tant que coresponsable de l'équipe d'experts, a précisé que le projet couvre les documents publiés relatifs aux modèles d'utilité en tant que type de brevets, conformément à leur définition selon la norme ST.9 de l'OMPI.

204. En ce qui concerne le programme de travail de l'Équipe d'experts chargée de l'échange de données sur la propriété intellectuelle, la délégation du Japon a indiqué que, sur la base des observations reçues, l'équipe d'experts avait l'intention de reprendre ses discussions sur le descriptif du projet relatif au cadre et à la plateforme d'échange de données sur la propriété intellectuelle, comme convenu lors de la présente session.

205. Le CWS a examiné et commenté le projet de document de travail intitulé "Recommandations concernant l'échange de données de propriété intellectuelle et leur utilisation", présenté par l'Équipe d'experts chargée de l'échange de données sur la propriété intellectuelle. Le CWS a demandé à l'équipe d'experts d'examiner les observations formulées afin d'améliorer davantage le projet de norme.

206. Le CWS a approuvé les modifications apportées au programme de travail de l'équipe d'experts, présentées à la demande de la délégation de la Chine, afin notamment de parvenir à un consensus sur le descriptif du projet relatif au cadre et à la plateforme d'échange de données sur la propriété intellectuelle, avant de procéder à l'amélioration du projet de norme lors de la phase suivante, compte tenu des résultats de l'enquête.

Point 8.f) de l'ordre du jour : Numérisation de la documentation en matière de propriété intellectuelle

207. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/13/28.

208. Le Bureau international a présenté un aperçu des difficultés rencontrées par les offices de propriété intellectuelle dans la numérisation de la documentation relative à la propriété intellectuelle, en particulier les publications de brevets, et a exposé les prochaines étapes proposées pour soutenir, en particulier, les offices qui doivent satisfaire aux exigences minimales du PCT en matière de documentation. Afin de recueillir des informations détaillées sur les difficultés rencontrées par les offices de propriété intellectuelle pour produire des documents déchiffrables par ordinateur conformes aux normes de l'OMPI, le Bureau international a proposé de mener une enquête sur ce sujet en publiant une circulaire conjointe du CWS et du PCT. Le Bureau international a informé le CWS de son intention d'établir un questionnaire d'enquête et d'inviter les membres des deux comités à répondre à l'enquête au cours du premier trimestre 2026. Les réponses à l'enquête serviront de base à l'élaboration d'un projet de lignes directrices en matière de numérisation qui sera établi par le Bureau international. À l'issue de l'enquête, le Bureau international a l'intention d'organiser une réunion afin de discuter de l'élaboration des lignes directrices en matière de numérisation au cours du premier semestre 2026.

209. Le CWS a également noté que le Bureau international avait proposé d'organiser un atelier sur la mise en œuvre des normes ST.36 et ST.96 de l'OMPI au cours du deuxième trimestre 2026. Les invitations à cet atelier seront envoyées aux membres et observateurs du CWS. Le Bureau international invite également les offices qui mettent en œuvre les normes de l'OMPI à solliciter une assistance technique en cas de besoin.

210. La délégation du Brésil a salué la solution de reconnaissance optique de caractères (OCR) mise en place par l'OMPI et a apporté son appui sans réserve à l'enquête prévue et à l'organisation de la réunion destinée à examiner l'élaboration des directives en matière de numérisation.

211. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier des difficultés rencontrées par les offices lors de la production de documents déchiffrables par ordinateur.

212. Le CWS a approuvé la proposition tendant à mener une enquête sur la numérisation de la documentation en matière de propriété intellectuelle au moyen d'une circulaire conjointe du CWS et du PCT envoyée aux membres du CWS et aux parties contractantes au PCT, comme proposé par le Bureau international.

213. Le CWS a noté que le Bureau international avait l'intention d'organiser une réunion afin de discuter de l'élaboration des lignes directrices en matière de numérisation au cours du premier semestre 2026 et a encouragé ses membres à participer à la réunion et à l'enquête. Les résultats de la réunion seront présentés lors de la quatorzième session du CWS.

214. Le comité a encouragé ses membres et observateurs à participer à l'atelier sur les normes ST.36 et ST.96 de l'OMPI qui se tiendrait au deuxième trimestre 2026.

Point 8.g) de l'ordre du jour : Identifiant mondial pour les personnes physiques et les personnes morales

215. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/13/29.

216. Le Bureau international a fait le point sur le projet d'identifiant mondial depuis la dernière session du CWS et a présenté sa décision de recentrer ses efforts sur des cas d'utilisation spécifiques, notamment la cession mondiale et le carnet d'adresses mondial. Le Bureau international a également mis en avant les activités menées en 2025, notamment la mise en place d'un cadre de gouvernance, la révision des spécifications techniques et la réalisation d'une enquête mondiale auprès des utilisateurs. Les réponses à l'enquête ont montré un appui déterminé en faveur d'un identifiant mondial pour relever les défis liés à la normalisation des noms et renforcer l'efficacité des cessions de droits de propriété intellectuelle.

217. La délégation de l'Inde a demandé des éclaircissements sur les critères d'attribution des identifiants mondiaux aux personnes physiques et morales, soulignant les difficultés liées aux procédures de connaissance de la clientèle (KYC) et à la confidentialité des données. La délégation du Canada a appuyé le projet tout en mettant en évidence la nécessité de déterminer comment un identifiant mondial interagirait avec les systèmes d'identification nationaux, ainsi que les implications techniques, juridiques et financières potentielles de sa mise en œuvre. La délégation de l'Allemagne a souligné l'importance de fournir des informations détaillées sur le projet à tous les membres du CWS et a réitéré sa demande de mise à disposition d'informations concernant le projet. Elle a également mis l'accent sur l'importance d'examiner dès le début les incidences juridiques et techniques afin de garantir la faisabilité et de favoriser une large adoption du projet. La délégation de la République de Corée a reconnu les avantages de l'initiative, tout en soulignant les difficultés liées à l'intégration d'un identifiant mondial dans les systèmes d'identification nationaux existants.

218. Le Bureau international a déclaré qu'il prenait note de ces observations et propositions et qu'il en tiendrait compte dans ses travaux futurs.

219. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier de la décision prise par le Bureau international de se concentrer sur la cession mondiale, considérée comme le cas d'utilisation le plus intéressant de l'identifiant mondial.

Point 8.h) de l'ordre du jour : Rapport 2024 sur les rapports techniques annuels

220. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/13/30 Corr.

221. Le Bureau international a présenté un aperçu des rapports techniques annuels pour 2024 soumis par les offices de propriété intellectuelle. Le Bureau international a noté que le modèle simplifié de rapport technique annuel avait permis d'accroître la participation au cours des quatre dernières années, avec 84 rapports reçus de 33 offices de propriété intellectuelle, dont neuf qui ont repris la soumission de leurs rapports après une longue absence. Les modèles de rapports techniques annuels ont été révisés afin d'introduire une nouvelle section VII consacrée à la mise en œuvre des normes de l'OMPI, permettant aux offices de propriété intellectuelle d'indiquer pour ce qui concerne les normes de l'OMPI l'une des options suivantes : "Mise en œuvre", "Mise en œuvre en cours", "Mise en œuvre prévue" ou "Pas de mise en œuvre prévue". La nouvelle section a été bien accueillie et les réponses ont montré un niveau élevé de mise en œuvre des normes de l'OMPI relatives aux brevets et une mise en œuvre variable des normes de l'OMPI relatives aux marques et aux dessins et modèles industriels. Le CWS a noté que le Bureau international prévoit de mettre à jour la nouvelle section en tenant compte des observations des offices de propriété intellectuelle.

222. Le CWS a pris note de la proposition de la délégation de la Fédération de Russie d'ajouter les options suivantes à la nouvelle section : "Mise en œuvre partielle" et "Obsolète".

223. L'analyse des rapports techniques annuels soumis montre une forte adoption des normes fondamentales de l'OMPI. En matière de brevets, les normes ST.3, ST.9, ST.26 et ST.36 de l'OMPI ont été mises en œuvre par plus de 20 offices de propriété intellectuelle, tandis que les normes plus récentes de l'OMPI, telles que la mise en œuvre de la norme ST.92 était prévue ou effective dans 16 offices de propriété intellectuelle. En ce qui concerne les marques, la norme ST.3 de l'OMPI a été largement mise en œuvre par 26 offices, tandis que l'état d'avancement de la mise en œuvre des normes ST.13, ST.61 et ST.90 de l'OMPI est mitigé, une telle mise en œuvre étant prévue ou effective dans plusieurs offices de propriété intellectuelle. Les normes de l'OMPI relatives aux dessins et modèles industriels affichent des tendances similaires : les normes ST.3, ST.80 et ST.81 ont été largement mises en œuvre, tandis que la mise en œuvre des normes ST.87, ST.90 et ST.91 est en phase de planification ou alors les normes affichent un faible taux d'adoption.

224. Le CWS a noté que le Bureau international s'est employé à améliorer les moyens de collecte et la plateforme de publication des rapports techniques annuels afin de les rendre plus conviviaux et d'améliorer l'analyse des données. Une interface plus intuitive et une structure améliorée devraient faciliter la communication efficace des informations et permettre une meilleure comparaison de l'état d'avancement de la mise en œuvre entre les offices.

225. Le CWS a pris note du rapport fourni par le Bureau international, en particulier des statistiques relatives à la mise en œuvre des normes de l'OMPI, recueillies par l'intermédiaire des rapports techniques annuels. Le CWS a également examiné les normes de l'OMPI répertoriées et les options figurant dans les modèles de rapports techniques annuels et a demandé au Secrétariat de revoir et de mettre à jour le modèle si nécessaire.

Point 9 de l'ordre du jour : Programme de travail du CWS

226. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/13/31 Rev.2.

227. Le Secrétariat a présenté le programme de travail du CWS, comprenant une liste actualisée des tâches, son analyse des niveaux de complexité et d'activité de chaque tâche, ainsi que des propositions pour la hiérarchisation des tâches. Le Secrétariat a noté que le programme de travail comprend actuellement 22 tâches, dont deux sont en suspens. Le Secrétariat a également indiqué qu'il existe actuellement 13 équipes d'experts actives, auxquelles participent 72 membres et trois observateurs du CWS, qui ont assisté à 41 réunions organisées depuis la dernière session du CWS.

228. En ce qui concerne les niveaux de complexité et d'activité des tâches, le CWS a noté que les niveaux d'activité étaient classés comme suit : "très active", "active", "occasionnelle" ou "ponctuelle"; et les niveaux de complexité comme suit : "faible", "moyenne", "élevée" ou "sans objet". S'agissant de l'ordre de priorité des tâches, chaque tâche a été classée comme "essentielle" ou "importante" en fonction de sa pertinence par rapport aux normes de l'OMPI, à la mise en œuvre en cours ou à la préparation des futures sessions du CWS.

229. Le CWS a examiné et approuvé l'analyse du niveau de complexité et d'activité des tâches, ainsi que la proposition relative à l'ordre de priorité des tâches, telles qu'elles ont été présentées par le Secrétariat dans l'annexe II du document CWS/13/31 Rev.2.

230. En ce qui concerne la structure de l'ordre du jour du CWS, la délégation de l'Allemagne a indiqué que celle-ci pourrait être améliorée afin de garantir que les documents de travail relatifs à une équipe d'experts ou à une tâche en particulier puissent être examinés conjointement. Les délégations de l'Australie, du Brésil, du Danemark, des États-Unis d'Amérique, de l'Inde, du Kenya, de la Norvège, du Royaume-Uni et de Singapour, ainsi que le représentant de l'Office européen des brevets, ont appuyé le regroupement des points de l'ordre du jour par thème, comme cela avait été fait précédemment, par exemple lors de la neuvième session du CWS. Le Secrétariat est convenu d'examiner cette proposition à la prochaine session.

231. La délégation du Nigéria a souligné l'importance de l'assistance technique et du renforcement des capacités pour les offices de propriété intellectuelle qui mettent en œuvre les normes de l'OMPI, en particulier la norme ST.26.

232. Le comité a encouragé ses membres et observateurs à participer aux équipes d'experts du CWS et a demandé au Secrétariat de publier une circulaire invitant les offices de propriété intellectuelle à désigner leurs experts en la matière pour les équipes d'experts du CWS.

233. Le CWS a approuvé l'intégration par le Secrétariat des accords conclus lors de cette session dans le programme de travail actualisé du CWS et la publication de la version actualisée de ce programme de travail sur le site Web de l'OMPI. La liste de tâches mise à jour fait l'objet de l'annexe II du présent rapport.

REUNIONS DES EQUIPES D'EXPERTS DU CWS

234. Au cours de cette session, les équipes d'experts ci-après du CWS ont tenu des réunions : Équipe d'experts chargée de la transformation numérique, Équipe d'experts chargée du listage des séquences, Équipe d'experts chargée de la normalisation des noms et Équipe d'experts chargée de l'échange de données sur la propriété intellectuelle, auxquelles ont été invités tous les participants intéressés et les membres des équipes d'experts concernées.

235. La délégation des États-Unis d'Amérique, en tant que responsable de l'Équipe d'experts chargée de la transformation numérique, a présenté le résumé des résultats obtenus de la réunion de l'équipe d'experts. Les discussions ont porté principalement sur la tâche n° 62

relative à la spécification du convertisseur DOCX2XML et sur la tâche n° 65 ayant trait à la norme ST.92 de l'OMPI. En ce qui concernait la tâche n° 62, les membres de l'équipe d'experts ont échangé leurs données d'expérience et le Bureau international a confirmé la disponibilité d'un outil de conversion par l'intermédiaire du système ePCT. Le CWS a noté que l'équipe d'experts poursuivrait le débat et finaliserait une recommandation qui serait examinée lors de la prochaine session du comité. S'agissant de la tâche n° 65, l'équipe d'experts a examiné les cas d'utilisation possibles pour mettre en œuvre la norme ST.92 de l'OMPI de manière harmonisée par les offices de propriété intellectuelle au cours de la période de transition convenue.

236. Le représentant de l'OEB, en tant que responsable de l'Équipe d'experts chargée du listage des séquences, a présenté un résumé des résultats obtenus lors de la réunion de l'équipe d'experts. L'équipe d'experts a examiné les enseignements tirés de l'entrée en vigueur de la norme ST.26 de l'OMPI en 2022 et a discuté de la mise en œuvre de la nouvelle version 2.0. Mettant l'accent sur la sensibilisation des utilisateurs, elle a soutenu le Bureau international dans la conduite d'une campagne visant à promouvoir la nouvelle version, ainsi que dans la planification du déploiement de la suite logicielle WIPO Sequence. L'équipe d'experts est convenue qu'aucune autre révision de la norme ST.26 de l'OMPI ne serait soumise à l'approbation du comité avant l'entrée en vigueur de la version 2.0. Le programme de travail de l'équipe d'experts pour 2026 a été approuvé et comprend la préparation de la mise en œuvre de la version 2.0 et l'appui à la mise à l'essai des nouvelles versions de la suite logicielle WIPO Sequence. Le Bureau international a présenté la version 3.1.0 de la suite logicielle WIPO Sequence et a pris note des commentaires formulés par l'équipe d'experts à des fins d'amélioration.

237. La délégation du Japon, en sa qualité de coresponsable de l'Équipe d'experts chargée de l'échange de données sur la propriété intellectuelle, a présenté un résumé des résultats obtenus lors de la réunion de l'équipe d'experts. L'équipe d'experts a examiné un projet de questionnaire d'enquête afin de recueillir les pratiques et les propositions des offices de propriété intellectuelle concernant la recommandation relative à l'échange de données sur la propriété intellectuelle. Les membres de l'équipe d'experts ont formulé des observations, et la coordination se poursuivra au sein de l'équipe d'experts pour réviser le projet d'enquête et le projet de recommandation.

238. Le CWS a pris note des résultats des réunions des équipes d'experts chargées de la transformation numérique, du listage des séquences et de l'échange de données sur la propriété intellectuelle.

Point 10 de l'ordre du jour : Résumé présenté par le président

239. Le résumé présenté par le président a été établi et publié sur la page de la réunion. Le CWS a approuvé le résumé présenté par le président au cours de la session.

Point 11 de l'ordre du jour : Clôture de la session

240. Les présidents par intérim ont prononcé la clôture de la session le 14 novembre 2025.

Adoption du rapport de la session

241. Le présent rapport a été adopté par les participants de la treizième session du CWS par l'intermédiaire du forum électronique.

[L'annexe I suit]

I. ÉTATS/STATES

(dans l'ordre alphabétique des noms français des États)
(in alphabetical order of the names in French)

ALLEMAGNE/GERMANY

Thomas HUBER (Mr.), Head, Section 3.3.6 Initial Processing, General Administrative Matters Concerning Trade Mark Procedures, German Patent and Trade Mark Office (DPMA), Munich

Thomas PLARRE (Mr.), Examiner, German Patent and Trade Mark Office (DPMA), Munich

ANTIGUA-ET-BARBUDA/ANTIGUA AND BARBUDA

Michael ROBERTS (Mr.), Information Technology Specialist, Antigua and Barbuda Intellectual Property and Commerce Office (ABIPCO), Ministry of Justice and Legal Affairs, St. John's

ARABIE SAOUDITE/SAUDI ARABIA

Ali ALHARBI (Mr.), Head, Intellectual Property Information Department, Saudi Authority for Intellectual Property (SAIP), Riyadh

Heba ALSAIGH (Ms.), Senior Business Solutions Specialist, Information Technology, Saudi Authority for Intellectual Property (SAIP), Riyadh

Hebah ALOMARI (Ms.), Beneficiary Services Specialist, Saudi Authority for Intellectual Property (SAIP), Riyadh

AUSTRALIE/AUSTRALIA

Julia PRICE (Ms.), Acting Director, Enabling Services and International Information and Communication Technologies (ICT) Cooperation, Data and Technology Group, IP Australia, Canberra

Markus KLAIBER (Mr.), Cooperation Specialist, International Information and Communication Technologies (ICT), Data and Technology Group, IP Australia, Canberra

Daniela ESPINOZA OYARCE (Ms.), Cooperation Officer, International Information and Communication Technologies (ICT), Data and Technology Group, IP Australia, Canberra

AUTRICHE/AUSTRIA

Gloria MIRESCU (Ms.), Patent Examiner, Austrian Patent Office, Federal Ministry for Innovation, Mobility and Infrastructure, Vienna

BRÉSIL/BRAZIL

Catia VALDMAN (Ms.), Head, Standards, Classification and Information Technology Division, National Institute of Industrial Property (INPI), Ministry of Development, Industry, Commerce and Services (MDIC), Rio de Janeiro

Cristina VIEIRA MACHADO ALEXANDRE (Ms.), Counsellor, Permanent Mission to the World Trade Organization (WTO), Geneva

Alexandre CIANCIO (Mr.), General Coordinator, Patent Technological Information, National Institute of Industrial Property (INPI), Ministry of Development, Industry, Commerce and Services (MDIC), Rio de Janeiro

Marcus VIEIRA (Mr.), General Coordinator, Information Technology, National Institute of Industrial Property (INPI), Ministry of Development, Industry, Commerce and Services (MDIC), Rio de Janeiro

BULGARIE/BULGARIA

Kamelia DIMITROVA (Ms.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

Alexandar DIMITROV (Mr.), Intern, Permanent Mission, Geneva

Antoaneta ODZHAKOVA (Ms.), Intern, Permanent Mission, Geneva

BURKINA FASO

Tilado Inoussa SILGA (M.), deuxième conseiller, Mission permanente, Genève

CANADA

Sudeep ACHARYA (Mr.), Director General, Investments and Program Management, Canadian Intellectual Property Office (CIPO), Innovation and Science and Economic Development Canada (ISED), Ottawa

Derek SPERO (Mr.), Solution Architect, Digital Transformation Services (DTSS), Canadian Intellectual Property Office (CIPO), Innovation and Science and Economic Development Canada (ISED), Ottawa

Raphaëlle MARTIN (Ms.), Technical Advisor, Canadian Intellectual Property Office (CIPO), Innovation and Science and Economic Development Canada (ISED), Gatineau

Loïc LE BIHAN (Mr.), Analyst, Investments and Program Management, Programs Branch, Canadian Intellectual Property Office (CIPO), Innovation and Science and Economic Development Canada (ISED), Gatineau

CHINE/CHINA

YAO Yue (Mr.), Third Secretary, Permanent Mission, Geneva

DU Yunmeng (Ms.), Deputy Director, Automation Department, China National Intellectual Property Administration (CNIPA), Beijing

GUO Botao (Mr.), Level I Division Rank Official, Patent Documentation Department, China National Intellectual Property Administration (CNIPA), Beijing

WANG Yuan (Ms.), Officer, Intellectual Property Publishing House, China National Intellectual Property Administration (CNIPA), Beijing

CHYPRE/CYPRUS

Savva HADJIMINAS (Mr.), Attaché, Permanent Mission, Geneva

CÔTE D'IVOIRE

Betty Malouka FADIKA (Mme), première secrétaire, Mission permanente, Genève

CROATIE/CROATIA

Vesna JEVTIĆ (Ms.), Information Technology Specialist, Digital Business and Quality Department, State Intellectual Property Office (SIPO) of the Republic of Croatia, Zagreb

DANEMARK/DENMARK

Martin Scheil CORNELIUSSEN (Mr.), Head, Information Technology Development, Danish Patent and Trademark Office, Ministry of Industry, Business and Financial Affairs (DKPTO), Taastrup

ÉQUATEUR/ECUADOR

María Dolores SILVA CASARES (Sra.), Directora, Tecnologías de la Innovación y Comunicaciones, Dirección de Tecnologías de la Innovación y Comunicaciones, Servicio Nacional de Derechos Intelectuales (SENADI), Quito

Sebastián Alejandro ARRIETA UQUILLAS (Sr.), Director Técnico de Observancia, Dirección Técnica de Observancia, Servicio Nacional de Derechos Intelectuales (SENADI), Quito

Lilia del Carmen GARRIDO TORRES (Sra.), Directora Técnica de Patentes, Dirección Técnica de Patentes, Servicio Nacional de Derechos Intelectuales (SENADI), Quito

Ligia Fanny UTITIAJ ANKUASH (Sra.), Tercera Secretaria, Misión Permanente ante la Organización Mundial del Comercio (OMC), Ginebra

ESPAGNE/SPAIN

María Rosa CARRERAS DURBÁN (Sra.), Jefa de Área de Servicios Electrónicos de Divulgación de Propiedad Industrial, División de Tecnologías de la Información, Oficina Española de Patentes y Marcas (OEPM), Ministerio de Industria, Comercio y Turismo, Madrid

ESTONIE/ESTONIA

Piret URB (Ms.), Counsellor, Permanent Mission, Geneva

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE/UNITED STATES OF AMERICA

Nelson YANG (Mr.), Senior Advisor and Director, International Patent Business Solutions, United States Patent and Trademark Office (USPTO), Department of Commerce, Alexandria

Li WANG (Ms.), Director, Enterprise Data Architecture Division, United States Patent and Trademark Office (USPTO), Department of Commerce, Alexandria

Arti SHAH (Ms.), Program Manager, Office of International Patent Cooperation, United States Patent and Trademark Office (USPTO), Department of Commerce, Alexandria

Virginia HO (Ms.), Information Technology Specialist, Office of the Chief Information Officer, United States Patent and Trademark Office (USPTO), Department of Commerce, Alexandria

Narith TITH (Mr.), Information Technology Specialist, Office of the Chief Information Officer, United States Patent and Trademark Office (USPTO), Department of Commerce, Alexandria

Maryam IPAKCHI (Ms.), International Patent Business Analyst, Office of International Patent Cooperation, International Patent Business Solutions, United States Patent and Trademark Office (USPTO), Department of Commerce, Alexandria

FÉDÉRATION DE RUSSIE/RUSSIAN FEDERATION

Evgeniia KOROBENKOVA (Ms.), Adviser, Multilateral Cooperation Division, International Cooperation Department, Federal Service for Intellectual Property (ROSPATENT), Moscow

Anastasiia TOROPOVA (Ms.), Second Secretary, Legal, Permanent Mission, Geneva

Ilya KONONENKO (Mr.), Deputy Head, Office of the Director, Federal Institute of Industrial Property (FIPS), Moscow

Olga FEDOSEEVA (Ms.), Deputy Head, Information Retrieval Systems Design Department, Federal Institute of Industrial Property (FIPS), Moscow

Yury ZONTOV (Mr.), Senior Researcher, Division for Design and Operation of Process Control Systems, Center for Design, Development and Maintenance of Applied Information Systems, Federal Institute of Industrial Property (FIPS), Moscow

Valeriya MAKSIMOVA (Ms.), Senior Patent Researcher, Federal Institute of Industrial Property (FIPS), Moscow

Olga TIKHOMIROVA (Ms.), Researcher, Federal Institute of Industrial Property (FIPS), Moscow

FINLANDE/FINLAND

Jouko BERNDTSON (Mr.), Development Specialist, Finnish Patent and Registration Office (PRH), Ministry of Economic Affairs and Employment, Helsinki

GAMBIE/GAMBIA

Alieu JABANG (Mr.), Senior Legal Clerk, Industrial Property Automation System (IPAS) Administrator, Registrar General's Department, Ministry of Justice, Banjul

GHANA

Grace ISSAHAQUE (Ms.), Registrar-General, Registrar General's Department, Ministry of Justice, Accra

Audrey Akweley Yebowaa NEEQUAYE (Ms.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

Samuel OHENE-KANKAM (Mr.), Principal Information Technology/Information Manager Officer, Registrar General's Department, Ministry of Justice, Accra

GRÈCE/GREECE

Constantina GIANNOPOULOU (Ms.), Competent Administrator (Data Exchange), Directorate of Applications and Grants, Hellenic Industrial Property Organization (OBI), Athens

IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')/IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF)

Mojgan HASHEMI (Ms.), Industrial Design Expert, Intellectual Property Center of the Islamic Republic of Iran, Tehran

Forough SAMADI (Ms.), Translator, Intellectual Property Center of the Islamic Republic of Iran, Tehran

INDE/INDIA

Santosh GUPTA (Mr.), Assistant Controller, Patents and Designs, Office of the Controller General of Patents, Designs and Trade Marks (CGPDTM), Department for Promotion of Industry and Internal Trade, Ministry of Commerce and Industry (DPIIT), New Delhi

IRLANDE/IRELAND

Alena LANE (Ms.), Patent Examiner, Intellectual Property Office of Ireland (IPOI), Kilkenny

ISRAËL/ISRAEL

Dror BEN YEHUDA (Mr.), Chief Information Officer, Israel Patent Office, Ministry of Justice, Jerusalem

Yoav SIN-MALIA (Mr.), Information Systems Manager, Israel Patent Office, Ministry of Justice, Jerusalem

Miriam HARRIS (Ms.), Project Manager, Information Technology, Israel Patent Office, Ministry of Justice, Jerusalem

Keren ALUK (Ms.), Systems Analyst, Information Technology, Israel Patent Office, Ministry of Justice, Jerusalem

Ester BERLINGER (Ms.), Software Developer, Information Technology, Israel Patent Office, Ministry of Justice, Jerusalem

Imad ZAKHARIA (Mr.), Patent Examiner and Coordinator, Patent Cooperation Treaty (PCT) Quality Subgroup, Israel Patent Office, Ministry of Justice, Jerusalem

ITALIE/ITALY

Lino FANELLA (M.), Information Technology Senior Advisor, Division III, Markets and Consumers Protection Department, Italian Patent and Trademark Office (UIBM), Ministry of Enterprises and Made in Italy, Rome

Tiziana ZUGLIANO (Ms.), Attaché, Permanent Mission, Geneva

JAMAÏQUE/JAMAICA

Brandon St Owen CROOKS (Mr.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

JAPON/JAPAN

IIHOSHI Junya (Mr.), Deputy Director, Information Technology and Patent Information Management Office, Japan Patent Office (JPO), Ministry of Economy, Trade and Industry, Tokyo

IWAMOTO Kaoru (Mr.), Deputy Director, Information Technology and Patent Information Management Office, Japan Patent Office (JPO), Ministry of Economy, Trade and Industry, Tokyo

MITANI Naoya (Mr.), Assistant Director, Information Technology and Patent Information Management Office, Japan Patent Office (JPO), Ministry of Economy, Trade and Industry, Tokyo

ITO Soma (Mr.), Administrative Officer, Information Technology and Patent Information Management Office, Japan Patent Office (JPO), Ministry of Economy, Trade and Industry, Tokyo

JORDANIE/JORDAN

Fatima QURANI (Ms.), Head, Post Registration Department, Industrial Property Protection Directorate, Ministry of Industry, Trade and Supply, Amman

KAZAKHSTAN

Dulat KOSSYBAY (Mr.), Industrial Property, Committee of Intellectual Property Rights, Ministry of Justice of the Republic of Kazakhstan, Astana

KENYA

Erick ANDATI (Mr.), Senior Information and Communications Technology Officer, Kenya Industrial Property Institute (KIPI), Ministry of Investments, Trade and Industry, Nairobi

Paul KAINDO (Mr.), Legal and Technical Services, State Department for Youth Affairs and Creative Economy, Kenya Copyright Board, Office of the Attorney General and Department of Justice, Ministry of Youth Affairs, Creative Economy and Sports, Nairobi

Sammy Ziro LEWA (Mr.), Senior Patent Examiner, Pharmaceuticals, Patents Division, Kenya Industrial Property Institute (KIPI), Ministry of Investments, Trade and Industry, Nairobi

LITUANIE/LITHUANIA

Stela IVANOVA (Ms.), Adviser, Trade Marks and Designs Division, State Patent Bureau of the Republic of Lithuania, Vilnius

Rasa GURCYTE (Ms.), Expert, Inventions Division, State Patent Bureau of the Republic of Lithuania, Vilnius

MEXIQUE/MEXICO

Gabriela CABRERA VALLADARES (Sra.), Coordinadora Departamental, Examen de Fondo, Dirección de Patentes, Instituto Mexicano de la Propiedad Industrial (IMPI), Ciudad de México

Omar Santiago GÁLVEZ CASTILLO (Sr.), Coordinador Departamental, Examen de Forma, Dirección de Patentes, Instituto Mexicano de la Propiedad Industrial (IMPI), Ciudad de México

Jessica SÁNCHEZ VÁZQUEZ (Sra.), Coordinadora Departamental, Desarrollo de Sistemas de Patentes, Subdirección de Sistemas, Instituto Mexicano de la Propiedad Industrial (IMPI), Ciudad de México

Jorge LUGO PICHARDO (Sr.), Especialista, Dirección de Patentes, Instituto Mexicano de la Propiedad Industrial (IMPI), Ciudad de México

Karina VARGAS SALDAÑA (Sra.), Especialista (Propiedad Industrial), Dirección de Relaciones Internacionales, Instituto Mexicano de la Propiedad Industrial (IMPI), Ciudad de México

NICARAGUA

Claudia Mercedes PÉREZ LÓPEZ (Sra.), Ministra Consejera, Misión Permanente, Ginebra

NIGER

Abdoulaye GARBA SADOU (M.), directeur général, Agence nationale de la propriété industrielle et de la promotion de l'innovation (AN2PI), Ministère de l'industrie et de l'entreprenariat des jeunes, Niamey

NIGÉRIA/NIGERIA

Onyekachi ERIOBU-ANIEDE (Ms.), Senior Assistant Registrar 1, Patents and Designs Registry, Commercial Law Department, Federal Ministry of Industry, Trade and Investment (FMITI), Abuja

NORVÈGE/NORWAY

Jens Petter SOLLIE (Mr.), Enterprise Architect, Digital Services, Norwegian Industrial Property Office (NIPO), Oslo

OUGANDA/UGANDA

Arthur KWESIGA (Mr.), Commissioner, Information and Communication Technology (ICT) and Innovation, Uganda Registration Services Bureau (URSB), Ministry of Justice and Constitutional Affairs, Kampala

PAKISTAN

Shaista BUNYAD (Ms.), Director, Intellectual Property Organization of Pakistan (IPO-Pakistan), Islamabad

PARAGUAY

Diego José María PÉREZ BERNAL (Sr.), Director General, Dirección General de Observancia, Dirección Nacional de Propiedad Intelectual (DINAPI), Asunción

María Belén CUBILLA MORO (Sra.), Directora, Dirección de Relaciones Internacionales, Dirección Nacional de Propiedad Intelectual (DINAPI), Asunción

POLOGNE/POLAND

Marek GAJEWSKI (Mr.), Head of Division Information Technology Department, Patent Office of the Republic of Poland, Warsaw

Wojciech BORAWSKI (Mr.), Senior Specialist, Information Technology Department, Patent Office of the Republic of Poland, Warsaw

Mateusz CZAJKA (Mr.), Senior Specialist, International Cooperation Department, Warsaw

Wojciech MOCZULSKI (Mr.), Specialist, Information Technology Department, Patent Office of the Republic of Poland, Warsaw

PORTUGAL

Luís METELO (Mr.), Member, Board of Directors, Portuguese Institute of Industrial Property (INPI), Ministry of Justice, Lisbon

RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE/SYRIAN ARAB REPUBLIC

Racha AL MUKDAD (Ms.), Head, Trademark Department, Directorate of Industrial and Commercial Property Protection (DICP), Ministry of Economy and Industry, Damascus

RÉPUBLIQUE DE CORÉE/REPUBLIC OF KOREA

PARK Hyunsoo (Mr.), Counsellor (Intellectual Property Attaché), Permanent Mission, Geneva

LEE Jongeun (Mr.), Head, International Information Technology Cooperation Team, Ministry of Intellectual Property (MOIP), Daejeon

JUNG Hohyeon (Mr.), Director, Deliberation and Analysis Team, Korea Copyright Commission, Jinju

PARK Bomi (Ms.), Deputy Director, Intellectual Property Information Policy Division, Ministry of Intellectual Property (MOIP), Daejeon

CHO Seunghoon (Mr.), Assistant Deputy Director, Intellectual Property International Application Division, Ministry of Intellectual Property (MOIP), Daejeon

KIM Hui (Mr.), Manager, Deliberation and Analysis Team, Korea Copyright Commission, Jinju

KIM Seongjun (Mr.), Intellectual Property Information Bureau, Ministry of Intellectual Property (MOIP), Daejeon

PARK Seonwoo (Ms.), Policy Specialist, Cultural Trade and Cooperation Division, Ministry of Culture and Tourism, Sejong

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE/DOMINICAN REPUBLIC

Ana Lorna REGALADO RAMOS (Sra.), Consejera, Misión Permanente, Ginebra

Carolina SANCHEZ (Sra.), Experta (Patentes), Oficina Nacional de la Propiedad Industrial (ONAPI), Ministerio de Industria, Comercio y Mipymes (MICM), Santo Domingo

Harison SEVERINO (Sr.), Experto (Patentes), Oficina Nacional de la Propiedad Industrial (ONAPI), Ministerio de Industria, Comercio y Mipymes (MICM), Santo Domingo

Arlette DE LA ROSA (Sra.), Experta (Patentes), Oficina Nacional de la Propiedad Industrial (ONAPI), Ministerio de Industria, Comercio y Mipymes (MICM), Santo Domingo

Eva ROMEU LAMEIRAS (Sra.), Coordinadora, Examinadores de Fondo Invenciones, Oficina Nacional de la Propiedad Industrial (ONAPI), Ministerio de Industria, Comercio y Mipymes (MICM), Santo Domingo

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE/CZECH REPUBLIC

Jakub JUZL (Mr.), System Analyst, Patent Information Department, Industrial Property Office of the Czech Republic, Prague

ROYAUME-UNI/UNITED KINGDOM

Julie DALTREY (Ms.), Head, Metadata and International Standards, Data Management Team, Intellectual Property Office, Newport

Lauren JOHNSON (Ms.), Data Steward, Digital Data and Technology Directorate, Intellectual Property Office, Newport

SAMOA

Marqureta Alice TAITUSI LEVI (Ms.), Principal Registry Officer, Registry of Companies and Intellectual Property Division (RCIP), Ministry of Commerce, Industry and Labour (MCIL), Apia

SÉNÉGAL/SENEGAL

Ndongo Niang BA (M.), ministre-conseiller, Mission permanente, Genève

SERBIE/SERBIA

Nada PAVLOVIC (Ms.), Head, Publication and Quality Department, Intellectual Property Office of the Republic of Serbia, Belgrade

SINGAPOUR/SINGAPORE

Kathleen PEH (Ms.), First Secretary, Permanent Mission to the World Trade Organization (WTO), Geneva

Weihao Bryan YIP (Mr.), Group Director, Registries Cluster, Intellectual Property Office of Singapore (IPOS), Singapore

Rui Yuan TEO (Mr.), Manager, Registries of Patent, Design and Plant Variety Protection, Intellectual Property Office of Singapore (IPOS), Singapore

SLOVAQUIE/SLOVAKIA

Katarina DOVALOVA (Ms.), Patent Information Expert, Academy of Intellectual Property, Industrial Property Office of the Slovak Republic, Banská Bystrica

SUÈDE/SWEDEN

Anders SVENSSON (Mr.), Process Owner, Design and Trademark Department, Swedish Intellectual Property Office (PRV), Söderhamn

SUISSE/SWITZERLAND

Kilian AELLEN (M.), ingénieur senior (Exigences), Technologies de l'information et de la communication (TIC), Services de technologie et d'infrastructure, Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IPI), Département fédéral de justice et police (DFJP), Berne

Susanne WENGER (Mme), architecte (Technologies de l'information), Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IPI), Département fédéral de justice et police (DFJP), Berne

UKRAINE

Oleksandr MONASTYRETSKYI (Mr.), Deputy Head, Unit of Systems Analysis and Development, National Intellectual Property Authority, Ukrainian National Office for Intellectual Property and Innovations (UANIPIO), Kyiv

Antonina KRAUZE (Ms.), Leading Expert, Unit of Quality Control and Improvement of Examination of Applications, National Intellectual Property Authority, Ukrainian National Office for Intellectual Property and Innovations (UANIPIO), Kyiv

URUGUAY

Santiago MONTALBÁN BRITOS (Sr.), Segundo Secretario, Misión Permanente ante la Organización Mundial del Comercio (OMC), Ginebra

VIET NAM

NGUYEN Thi Mai Phuong (Ms.), Deputy Director, Commission for Standards, Intellectual Property Office of Viet Nam (IP Viet Nam), Ministry of Science and Technology (MOST), Hanoi

II. ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES/INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

ORGANISATION AFRICAINE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (OAPI)/AFRICAN INTELLECTUAL PROPERTY ORGANIZATION (OAPI)

Narcisse DJENARBE MOYODINGAM (M.), directeur, Direction des systèmes d'information et de la publication, Yaoundé

ORGANISATION EURASIENNE DES BREVETS (OEAB)/EURASIAN PATENT ORGANIZATION (EAPO)

Denis ZASTAVNYI (Mr.), Director, Information Technologies Department, Moscow

Andrey SEKRETOV (Mr.), Director, Integration Solutions Division, Information Technologies Department, Moscow

ORGANISATION EUROPÉENNE DES BREVETS (OEB)/EUROPEAN PATENT ORGANISATION (EPO)

Tobias IRMSCHER (Mr.), Head, Patent Filing Process and Patent Cooperation Treaty (PCT) Affairs, Munich

Paola GIANCANE (Ms.), Lawyer, Patent Filing Process and Patent Cooperation Treaty (PCT) Affairs, Munich

Monika NEUMANN (Ms.), Legal Expert, Patent Law and Processes Directorate, Munich

Elke VON BREVERN (Ms.), Expert, Patent Filing Process and Patent Cooperation Treaty (PCT) Affairs, Munich

Clara BOIANGIU (Ms.), Examiner, Sequence Listings Expert, Molecular Diagnostics 2, Rijswijk

Leslie RIPAUD (Ms.), Patent Examiner, Sequence Listings Expert, DG1 Biotechnology, Munich

Antony FONDERSON (Mr.), Project Manager, Patent Cooperation Treaty (PCT) Minimum Documentation, Rijswijk

ORGANISATION RÉGIONALE AFRICAINE DE LA PROPRIÉTE INTELLECTUELLE (ARIPO)/AFRICAN REGIONAL INTELLECTUAL PROPERTY ORGANIZATION (ARIPO)

Grey NJOWOLA (Mr.), Head, Information and Communication Technologies (ICT), Harare

UNION EUROPÉENNE (UE)/EUROPEAN UNION (EU)

Pamela LÓPEZ VEIGA (Ms.), Team Lead, Information Technology Architecture and Quality Service, Digital Innovation Department, European Union Intellectual Property Office (EUIPO), Alicante

Miguel OLIVARES SEMPERE (Mr.), Information Technology Cooperation Specialist, Cooperation and Partnerships Department, European Union Intellectual Property Office (EUIPO), Alicante

Lorenzino VACCARI (Mr.), Information Technology Specialist, Digital Innovation Department, European Union Intellectual Property Office (EUIPO), Alicante

Jordi BALAGUER SUÁREZ (Mr.), Information Technology Solution Architect, Digital Innovation Department, European Union Intellectual Property Office (EUIPO), Alicante

Frederic VENOT (Mr.), Application Manager, Digital Innovation Department, European Union Intellectual Property Office (EUIPO), Alicante

III. ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES/NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

Confederacy of Patent Information User Groups (CEPIUG)
Guido MORADEI (Mr.), Delegate, Intellectual Property Office (IPO) Relations, Varese

Groupe de documentation sur les brevets (PDG)/Patent Documentation Group (PDG)
Nicholas COLE (Mr.), Senior Information Scientist, Legal and Compliance Department, London
Arndt MECKE (Mr.), Task Force Member, Working Group “IMPACT”, Munich

Health and Environment Program (HEP)
Madeleine SCHERB (Mme), économiste/présidente, Propriété intellectuelle, Genève

International Committee for the Indigenous Peoples of the Americas (Incomindios)
Ronald Frank BARNES (Mr.), Indigenous Expert, Geneva
Routh Theresa BOLOMET (Ms.), Indigenous Expert, Geneva

IV. BUREAU/OFFICERS

Vice-président/Vice-Chair	Ali ALHARBI (M./Mr.), (Arabie Saoudite/Saudi Arabia)
Vice-président/Vice-Chair	Alexandre CIANCIO (M./Mr.), (Brésil/Brazil)
Secrétaire/Secretary	Young-Woo YUN (M./Mr.), (OMPI/WIPO)

V. BUREAU INTERNATIONAL DE L’ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (OMPI)/INTERNATIONAL BUREAU OF THE WORLD INTELLECTUAL PROPERTY ORGANIZATION (WIPO)

Ken-Ichiro NATSUME (M./Mr.), sous-directeur général, Secteur de l’infrastructure et des plateformes/Assistant Director General, Infrastructure and Platforms Sector

Kunihiko FUSHIMI (M./Mr.), directeur, Division des classifications internationales et des normes, Secteur de l’infrastructure et des plateformes/Director, International Classifications and Standards Division, Infrastructure and Platforms Sector

Young-Woo YUN (M./Mr.), chef, Section des normes, Division des classifications internationales et des normes, Secteur de l’infrastructure et des plateformes/Head, Standards Section, International Classifications and Standards Division, Infrastructure and Platforms Sector

Daniel CHENG (M./Mr.), chef, Section du développement de produits, Division des solutions opérationnelles à l'intention des offices de propriété intellectuelle, Secteur de l'infrastructure et des plateformes/Head, Product Development Section, Intellectual Property Office Business Solutions Division, Infrastructure and Platforms Sector

Juan RODRÍGUEZ GUERRA (M./Mr.), conseiller juridique principal, Division juridique du système de Madrid, Service d'enregistrement de Madrid, Secteur des marques et des dessins et modèles/Senior Legal Counsellor, Madrid Legal Division, Madrid Registry, Brands and Designs Sector

Nicolas HAUW (M./Mr.), responsable principal de projet, Section des normes, Division des classifications internationales et des normes, Secteur de l'infrastructure et des plateformes/Senior Project Manager, Standards Section, International Classifications and Standards Division, Infrastructure and Platforms Sector

Yongwoong KIM (M./Mr.), administrateur principal de programme, Bureau du sous-directeur général, Secteur de l'infrastructure et des plateformes/Senior Program Officer, Office of the Assistant Director General, Infrastructure and Platforms Sector

Thomas MARLOW (M./Mr.), administrateur principal chargé des politiques, Section de la politique opérationnelle du Traité de coopération en matière de brevets (PCT), Division du développement fonctionnel du PCT, Département des services du PCT/Senior Policy Officer, Patent Cooperation Treaty (PCT) Business Policy Section, PCT Business Development Division, PCT Services Department

Emma FRANCIS (Mme/Ms.), spécialiste des données de propriété intellectuelle, Section des normes, Division des classifications internationales et des normes, Secteur de l'infrastructure et des plateformes/Intellectual Property Data Expert, Standards Section, International Classifications and Standards Division, Infrastructure and Platforms Sector

Erjola MURATAJ (Mme/Ms.), administratrice chargée d'information sur la propriété intellectuelle, Section des normes, Division des classifications internationales et des normes, Secteur de l'infrastructure et des plateformes/Intellectual Property Information Officer, Standards Section, International Classifications and Standards Division, Infrastructure and Platforms Sector

[L'annexe II suit]

I. ÉTATS/STATES

(dans l'ordre alphabétique des noms français des États)
(in alphabetical order of the names in French)

ALLEMAGNE/GERMANY

Thomas HUBER (Mr.), Head, Section 3.3.6 Initial Processing, General Administrative Matters Concerning Trade Mark Procedures, German Patent and Trade Mark Office (DPMA), Munich

Thomas PLARRE (Mr.), Examiner, German Patent and Trade Mark Office (DPMA), Munich

ANTIGUA-ET-BARBUDA/ANTIGUA AND BARBUDA

Michael ROBERTS (Mr.), Information Technology Specialist, Antigua and Barbuda Intellectual Property and Commerce Office (ABIPCO), Ministry of Justice and Legal Affairs, St. John's

ARABIE SAOUDITE/SAUDI ARABIA

Ali ALHARBI (Mr.), Head, Intellectual Property Information Department, Saudi Authority for Intellectual Property (SAIP), Riyadh

Heba ALSAIGH (Ms.), Senior Business Solutions Specialist, Information Technology, Saudi Authority for Intellectual Property (SAIP), Riyadh

Hebah ALOMARI (Ms.), Beneficiary Services Specialist, Saudi Authority for Intellectual Property (SAIP), Riyadh

AUSTRALIE/AUSTRALIA

Julia PRICE (Ms.), Acting Director, Enabling Services and International Information and Communication Technologies (ICT) Cooperation, Data and Technology Group, IP Australia, Canberra

Markus KLAIBER (Mr.), Cooperation Specialist, International Information and Communication Technologies (ICT), Data and Technology Group, IP Australia, Canberra

Daniela ESPINOZA OYARCE (Ms.), Cooperation Officer, International Information and Communication Technologies (ICT), Data and Technology Group, IP Australia, Canberra

AUTRICHE/AUSTRIA

Gloria MIRESCU (Ms.), Patent Examiner, Austrian Patent Office, Federal Ministry for Innovation, Mobility and Infrastructure, Vienna

BRÉSIL/BRAZIL

Catia VALDMAN (Ms.), Head, Standards, Classification and Information Technology Division, National Institute of Industrial Property (INPI), Ministry of Development, Industry, Commerce and Services (MDIC), Rio de Janeiro

Cristina VIEIRA MACHADO ALEXANDRE (Ms.), Counsellor, Permanent Mission to the World Trade Organization (WTO), Geneva

Alexandre CIANCIO (Mr.), General Coordinator, Patent Technological Information, National Institute of Industrial Property (INPI), Ministry of Development, Industry, Commerce and Services (MDIC), Rio de Janeiro

Marcus VIEIRA (Mr.), General Coordinator, Information Technology, National Institute of Industrial Property (INPI), Ministry of Development, Industry, Commerce and Services (MDIC), Rio de Janeiro

BULGARIE/BULGARIA

Kamelia DIMITROVA (Ms.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

Alexandar DIMITROV (Mr.), Intern, Permanent Mission, Geneva

Antoaneta ODZHAKOVA (Ms.), Intern, Permanent Mission, Geneva

BURKINA FASO

Tilado Inoussa SILGA (M.), deuxième conseiller, Mission permanente, Genève

CANADA

Sudeep ACHARYA (Mr.), Director General, Investments and Program Management, Canadian Intellectual Property Office (CIPO), Innovation and Science and Economic Development Canada (ISED), Ottawa

Derek SPERO (Mr.), Solution Architect, Digital Transformation Services (DTSS), Canadian Intellectual Property Office (CIPO), Innovation and Science and Economic Development Canada (ISED), Ottawa

Raphaëlle MARTIN (Ms.), Technical Advisor, Canadian Intellectual Property Office (CIPO), Innovation and Science and Economic Development Canada (ISED), Gatineau

Loïc LE BIHAN (Mr.), Analyst, Investments and Program Management, Programs Branch, Canadian Intellectual Property Office (CIPO), Innovation and Science and Economic Development Canada (ISED), Gatineau

CHINE/CHINA

YAO Yue (Mr.), Third Secretary, Permanent Mission, Geneva

DU Yunmeng (Ms.), Deputy Director, Automation Department, China National Intellectual Property Administration (CNIPA), Beijing

GUO Botao (Mr.), Level I Division Rank Official, Patent Documentation Department, China National Intellectual Property Administration (CNIPA), Beijing

WANG Yuan (Ms.), Officer, Intellectual Property Publishing House, China National Intellectual Property Administration (CNIPA), Beijing

CHYPRE/CYPRUS

Savva HADJIMINAS (Mr.), Attaché, Permanent Mission, Geneva

CÔTE D'IVOIRE

Betty Malouka FADIKA (Mme), première secrétaire, Mission permanente, Genève

CROATIE/CROATIA

Vesna JEVTIĆ (Ms.), Information Technology Specialist, Digital Business and Quality Department, State Intellectual Property Office (SIPO) of the Republic of Croatia, Zagreb

DANEMARK/DENMARK

Martin Scheil CORNELIUSSEN (Mr.), Head, Information Technology Development, Danish Patent and Trademark Office, Ministry of Industry, Business and Financial Affairs (DKPTO), Taastrup

ÉQUATEUR/ECUADOR

María Dolores SILVA CASARES (Sra.), Directora, Tecnologías de la Innovación y Comunicaciones, Dirección de Tecnologías de la Innovación y Comunicaciones, Servicio Nacional de Derechos Intelectuales (SENADI), Quito

Sebastián Alejandro ARRIETA UQUILLAS (Sr.), Director Técnico de Observancia, Dirección Técnica de Observancia, Servicio Nacional de Derechos Intelectuales (SENADI), Quito

Lilia del Carmen GARRIDO TORRES (Sra.), Directora Técnica de Patentes, Dirección Técnica de Patentes, Servicio Nacional de Derechos Intelectuales (SENADI), Quito

Ligia Fanny UTITIAJ ANKUASH (Sra.), Tercera Secretaria, Misión Permanente ante la Organización Mundial del Comercio (OMC), Ginebra

ESPAGNE/SPAIN

María Rosa CARRERAS DURBÁN (Sra.), Jefa de Área de Servicios Electrónicos de Divulgación de Propiedad Industrial, División de Tecnologías de la Información, Oficina Española de Patentes y Marcas (OEPM), Ministerio de Industria, Comercio y Turismo, Madrid

ESTONIE/ESTONIA

Piret URB (Ms.), Counsellor, Permanent Mission, Geneva

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE/UNITED STATES OF AMERICA

Nelson YANG (Mr.), Senior Advisor and Director, International Patent Business Solutions, United States Patent and Trademark Office (USPTO), Department of Commerce, Alexandria

Li WANG (Ms.), Director, Enterprise Data Architecture Division, United States Patent and Trademark Office (USPTO), Department of Commerce, Alexandria

Arti SHAH (Ms.), Program Manager, Office of International Patent Cooperation, United States Patent and Trademark Office (USPTO), Department of Commerce, Alexandria

Virginia HO (Ms.), Information Technology Specialist, Office of the Chief Information Officer, United States Patent and Trademark Office (USPTO), Department of Commerce, Alexandria

Narith TITH (Mr.), Information Technology Specialist, Office of the Chief Information Officer, United States Patent and Trademark Office (USPTO), Department of Commerce, Alexandria

Maryam IPAKCHI (Ms.), International Patent Business Analyst, Office of International Patent Cooperation, International Patent Business Solutions, United States Patent and Trademark Office (USPTO), Department of Commerce, Alexandria

FÉDÉRATION DE RUSSIE/RUSSIAN FEDERATION

Evgeniia KOROBENKOVA (Ms.), Adviser, Multilateral Cooperation Division, International Cooperation Department, Federal Service for Intellectual Property (ROSPATENT), Moscow

Anastasiia TOROPOVA (Ms.), Second Secretary, Legal, Permanent Mission, Geneva

Ilya KONONENKO (Mr.), Deputy Head, Office of the Director, Federal Institute of Industrial Property (FIPS), Moscow

Olga FEDOSEEVA (Ms.), Deputy Head, Information Retrieval Systems Design Department, Federal Institute of Industrial Property (FIPS), Moscow

Yury ZONTOV (Mr.), Senior Researcher, Division for Design and Operation of Process Control Systems, Center for Design, Development and Maintenance of Applied Information Systems, Federal Institute of Industrial Property (FIPS), Moscow

Valeriya MAKSIMOVA (Ms.), Senior Patent Researcher, Federal Institute of Industrial Property (FIPS), Moscow

Olga TIKHOMIROVA (Ms.), Researcher, Federal Institute of Industrial Property (FIPS), Moscow

FINLANDE/FINLAND

Jouko BERNDTSON (Mr.), Development Specialist, Finnish Patent and Registration Office (PRH), Ministry of Economic Affairs and Employment, Helsinki

GAMBIE/GAMBIA

Alieu JABANG (Mr.), Senior Legal Clerk, Industrial Property Automation System (IPAS) Administrator, Registrar General's Department, Ministry of Justice, Banjul

GHANA

Grace ISSAHAQUE (Ms.), Registrar-General, Registrar General's Department, Ministry of Justice, Accra

Audrey Akweley Yebowaa NEEQUAYE (Ms.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

Samuel OHENE-KANKAM (Mr.), Principal Information Technology/Information Manager Officer, Registrar General's Department, Ministry of Justice, Accra

GRÈCE/GREECE

Constantina GIANNOPOULOU (Ms.), Competent Administrator (Data Exchange), Directorate of Applications and Grants, Hellenic Industrial Property Organization (OBI), Athens

IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')/IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF)

Mojgan HASHEMI (Ms.), Industrial Design Expert, Intellectual Property Center of the Islamic Republic of Iran, Tehran

Forough SAMADI (Ms.), Translator, Intellectual Property Center of the Islamic Republic of Iran, Tehran

INDE/INDIA

Santosh GUPTA (Mr.), Assistant Controller, Patents and Designs, Office of the Controller General of Patents, Designs and Trade Marks (CGPDTM), Department for Promotion of Industry and Internal Trade, Ministry of Commerce and Industry (DPIIT), New Delhi

IRLANDE/IRELAND

Alena LANE (Ms.), Patent Examiner, Intellectual Property Office of Ireland (IPOI), Kilkenny

ISRAËL/ISRAEL

Dror BEN YEHUDA (Mr.), Chief Information Officer, Israel Patent Office, Ministry of Justice, Jerusalem

Yoav SIN-MALIA (Mr.), Information Systems Manager, Israel Patent Office, Ministry of Justice, Jerusalem

Miriam HARRIS (Ms.), Project Manager, Information Technology, Israel Patent Office, Ministry of Justice, Jerusalem

Keren ALUK (Ms.), Systems Analyst, Information Technology, Israel Patent Office, Ministry of Justice, Jerusalem

Ester BERLINGER (Ms.), Software Developer, Information Technology, Israel Patent Office, Ministry of Justice, Jerusalem

Imad ZAKHARIA (Mr.), Patent Examiner and Coordinator, Patent Cooperation Treaty (PCT) Quality Subgroup, Israel Patent Office, Ministry of Justice, Jerusalem

ITALIE/ITALY

Lino FANELLA (M.), Information Technology Senior Advisor, Division III, Markets and Consumers Protection Department, Italian Patent and Trademark Office (UIBM), Ministry of Enterprises and Made in Italy, Rome

Tiziana ZUGLIANO (Ms.), Attaché, Permanent Mission, Geneva

JAMAÏQUE/JAMAICA

Brandon St Owen CROOKS (Mr.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

JAPON/JAPAN

IIHOSHI Junya (Mr.), Deputy Director, Information Technology and Patent Information Management Office, Japan Patent Office (JPO), Ministry of Economy, Trade and Industry, Tokyo

IWAMOTO Kaoru (Mr.), Deputy Director, Information Technology and Patent Information Management Office, Japan Patent Office (JPO), Ministry of Economy, Trade and Industry, Tokyo

MITANI Naoya (Mr.), Assistant Director, Information Technology and Patent Information Management Office, Japan Patent Office (JPO), Ministry of Economy, Trade and Industry, Tokyo

ITO Soma (Mr.), Administrative Officer, Information Technology and Patent Information Management Office, Japan Patent Office (JPO), Ministry of Economy, Trade and Industry, Tokyo

JORDANIE/JORDAN

Fatima QURANI (Ms.), Head, Post Registration Department, Industrial Property Protection Directorate, Ministry of Industry, Trade and Supply, Amman

KAZAKHSTAN

Dulat KOSSYBAY (Mr.), Industrial Property, Committee of Intellectual Property Rights, Ministry of Justice of the Republic of Kazakhstan, Astana

KENYA

Erick ANDATI (Mr.), Senior Information and Communications Technology Officer, Kenya Industrial Property Institute (KIPI), Ministry of Investments, Trade and Industry, Nairobi

Paul KAINDO (Mr.), Legal and Technical Services, State Department for Youth Affairs and Creative Economy, Kenya Copyright Board, Office of the Attorney General and Department of Justice, Ministry of Youth Affairs, Creative Economy and Sports, Nairobi

Sammy Ziro LEWA (Mr.), Senior Patent Examiner, Pharmaceuticals, Patents Division, Kenya Industrial Property Institute (KIPI), Ministry of Investments, Trade and Industry, Nairobi

LITUANIE/LITHUANIA

Stela IVANOVA (Ms.), Adviser, Trade Marks and Designs Division, State Patent Bureau of the Republic of Lithuania, Vilnius

Rasa GURCYTE (Ms.), Expert, Inventions Division, State Patent Bureau of the Republic of Lithuania, Vilnius

MEXIQUE/MEXICO

Gabriela CABRERA VALLADARES (Sra.), Coordinadora Departamental, Examen de Fondo, Dirección de Patentes, Instituto Mexicano de la Propiedad Industrial (IMPI), Ciudad de México

Omar Santiago GÁLVEZ CASTILLO (Sr.), Coordinador Departamental, Examen de Forma, Dirección de Patentes, Instituto Mexicano de la Propiedad Industrial (IMPI), Ciudad de México

Jessica SÁNCHEZ VÁZQUEZ (Sra.), Coordinadora Departamental, Desarrollo de Sistemas de Patentes, Subdirección de Sistemas, Instituto Mexicano de la Propiedad Industrial (IMPI), Ciudad de México

Jorge LUGO PICHARDO (Sr.), Especialista, Dirección de Patentes, Instituto Mexicano de la Propiedad Industrial (IMPI), Ciudad de México

Karina VARGAS SALDAÑA (Sra.), Especialista (Propiedad Industrial), Dirección de Relaciones Internacionales, Instituto Mexicano de la Propiedad Industrial (IMPI), Ciudad de México

NICARAGUA

Claudia Mercedes PÉREZ LÓPEZ (Sra.), Ministra Consejera, Misión Permanente, Ginebra

NIGER

Abdoulaye GARBA SADOU (M.), directeur général, Agence nationale de la propriété industrielle et de la promotion de l'innovation (AN2PI), Ministère de l'industrie et de l'entreprenariat des jeunes, Niamey

NIGÉRIA/NIGERIA

Onyekachi ERIOBU-ANIEDE (Ms.), Senior Assistant Registrar 1, Patents and Designs Registry, Commercial Law Department, Federal Ministry of Industry, Trade and Investment (FMITI), Abuja

NORVÈGE/NORWAY

Jens Petter SOLLIE (Mr.), Enterprise Architect, Digital Services, Norwegian Industrial Property Office (NIPO), Oslo

OUGANDA/UGANDA

Arthur KWESIGA (Mr.), Commissioner, Information and Communication Technology (ICT) and Innovation, Uganda Registration Services Bureau (URSB), Ministry of Justice and Constitutional Affairs, Kampala

PAKISTAN

Shaista BUNYAD (Ms.), Director, Intellectual Property Organization of Pakistan (IPO-Pakistan), Islamabad

PARAGUAY

Diego José María PÉREZ BERNAL (Sr.), Director General, Dirección General de Observancia, Dirección Nacional de Propiedad Intelectual (DINAPI), Asunción

María Belén CUBILLA MORO (Sra.), Directora, Dirección de Relaciones Internacionales, Dirección Nacional de Propiedad Intelectual (DINAPI), Asunción

POLOGNE/POLAND

Marek GAJEWSKI (Mr.), Head of Division Information Technology Department, Patent Office of the Republic of Poland, Warsaw

Wojciech BORAWSKI (Mr.), Senior Specialist, Information Technology Department, Patent Office of the Republic of Poland, Warsaw

Mateusz CZAJKA (Mr.), Senior Specialist, International Cooperation Department, Warsaw

Wojciech MOCZULSKI (Mr.), Specialist, Information Technology Department, Patent Office of the Republic of Poland, Warsaw

PORTUGAL

Luís METELO (Mr.), Member, Board of Directors, Portuguese Institute of Industrial Property (INPI), Ministry of Justice, Lisbon

RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE/SYRIAN ARAB REPUBLIC

Racha AL MUKDAD (Ms.), Head, Trademark Department, Directorate of Industrial and Commercial Property Protection (DICP), Ministry of Economy and Industry, Damascus

RÉPUBLIQUE DE CORÉE/REPUBLIC OF KOREA

PARK Hyunsoo (Mr.), Counsellor (Intellectual Property Attaché), Permanent Mission, Geneva

LEE Jongeun (Mr.), Head, International Information Technology Cooperation Team, Ministry of Intellectual Property (MOIP), Daejeon

JUNG Hohyeon (Mr.), Director, Deliberation and Analysis Team, Korea Copyright Commission, Jinju

PARK Bomi (Ms.), Deputy Director, Intellectual Property Information Policy Division, Ministry of Intellectual Property (MOIP), Daejeon

CHO Seunghoon (Mr.), Assistant Deputy Director, Intellectual Property International Application Division, Ministry of Intellectual Property (MOIP), Daejeon

KIM Hui (Mr.), Manager, Deliberation and Analysis Team, Korea Copyright Commission, Jinju

KIM Seongjun (Mr.), Intellectual Property Information Bureau, Ministry of Intellectual Property (MOIP), Daejeon

PARK Seonwoo (Ms.), Policy Specialist, Cultural Trade and Cooperation Division, Ministry of Culture and Tourism, Sejong

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE/DOMINICAN REPUBLIC

Ana Lorna REGALADO RAMOS (Sra.), Consejera, Misión Permanente, Ginebra

Carolina SANCHEZ (Sra.), Experta (Patentes), Oficina Nacional de la Propiedad Industrial (ONAPI), Ministerio de Industria, Comercio y Mipymes (MICM), Santo Domingo

Harison SEVERINO (Sr.), Experto (Patentes), Oficina Nacional de la Propiedad Industrial (ONAPI), Ministerio de Industria, Comercio y Mipymes (MICM), Santo Domingo

Arlette DE LA ROSA (Sra.), Experta (Patentes), Oficina Nacional de la Propiedad Industrial (ONAPI), Ministerio de Industria, Comercio y Mipymes (MICM), Santo Domingo

Eva ROMEU LAMEIRAS (Sra.), Coordinadora, Examinadores de Fondo Invenciones, Oficina Nacional de la Propiedad Industrial (ONAPI), Ministerio de Industria, Comercio y Mipymes (MICM), Santo Domingo

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE/CZECH REPUBLIC

Jakub JUZL (Mr.), System Analyst, Patent Information Department, Industrial Property Office of the Czech Republic, Prague

ROYAUME-UNI/UNITED KINGDOM

Julie DALTREY (Ms.), Head, Metadata and International Standards, Data Management Team, Intellectual Property Office, Newport

Lauren JOHNSON (Ms.), Data Steward, Digital Data and Technology Directorate, Intellectual Property Office, Newport

SAMOA

Marqureta Alice TAITUSI LEVI (Ms.), Principal Registry Officer, Registry of Companies and Intellectual Property Division (RCIP), Ministry of Commerce, Industry and Labour (MCIL), Apia

SÉNÉGAL/SENEGAL

Ndongo Niang BA (M.), ministre-conseiller, Mission permanente, Genève

SERBIE/SERBIA

Nada PAVLOVIC (Ms.), Head, Publication and Quality Department, Intellectual Property Office of the Republic of Serbia, Belgrade

SINGAPOUR/SINGAPORE

Kathleen PEH (Ms.), First Secretary, Permanent Mission to the World Trade Organization (WTO), Geneva

Weihao Bryan YIP (Mr.), Group Director, Registries Cluster, Intellectual Property Office of Singapore (IPOS), Singapore

Rui Yuan TEO (Mr.), Manager, Registries of Patent, Design and Plant Variety Protection, Intellectual Property Office of Singapore (IPOS), Singapore

SLOVAQUIE/SLOVAKIA

Katarina DOVALOVA (Ms.), Patent Information Expert, Academy of Intellectual Property, Industrial Property Office of the Slovak Republic, Banská Bystrica

SUÈDE/SWEDEN

Anders SVENSSON (Mr.), Process Owner, Design and Trademark Department, Swedish Intellectual Property Office (PRV), Söderhamn

SUISSE/SWITZERLAND

Kilian AELLEN (M.), ingénieur senior (Exigences), Technologies de l'information et de la communication (TIC), Services de technologie et d'infrastructure, Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IPI), Département fédéral de justice et police (DFJP), Berne

Susanne WENGER (Mme), architecte (Technologies de l'information), Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IPI), Département fédéral de justice et police (DFJP), Berne

UKRAINE

Oleksandr MONASTYRETSKYI (Mr.), Deputy Head, Unit of Systems Analysis and Development, National Intellectual Property Authority, Ukrainian National Office for Intellectual Property and Innovations (UANIPIO), Kyiv

Antonina KRAUZE (Ms.), Leading Expert, Unit of Quality Control and Improvement of Examination of Applications, National Intellectual Property Authority, Ukrainian National Office for Intellectual Property and Innovations (UANIPIO), Kyiv

URUGUAY

Santiago MONTALBÁN BRITOS (Sr.), Segundo Secretario, Misión Permanente ante la Organización Mundial del Comercio (OMC), Ginebra

VIET NAM

NGUYEN Thi Mai Phuong (Ms.), Deputy Director, Commission for Standards, Intellectual Property Office of Viet Nam (IP Viet Nam), Ministry of Science and Technology (MOST), Hanoi

II. ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES/INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

ORGANISATION AFRICAINE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (OAPI)/AFRICAN INTELLECTUAL PROPERTY ORGANIZATION (OAPI)

Narcisse DJENARBE MOYODINGAM (M.), directeur, Direction des systèmes d'information et de la publication, Yaoundé

ORGANISATION EURASIENNE DES BREVETS (OEAB)/EURASIAN PATENT ORGANIZATION (EAPO)

Denis ZASTAVNYI (Mr.), Director, Information Technologies Department, Moscow

Andrey SEKRETOV (Mr.), Director, Integration Solutions Division, Information Technologies Department, Moscow

ORGANISATION EUROPÉENNE DES BREVETS (OEB)/EUROPEAN PATENT ORGANISATION (EPO)

Tobias IRMSCHER (Mr.), Head, Patent Filing Process and Patent Cooperation Treaty (PCT) Affairs, Munich

Paola GIANCANE (Ms.), Lawyer, Patent Filing Process and Patent Cooperation Treaty (PCT) Affairs, Munich

Monika NEUMANN (Ms.), Legal Expert, Patent Law and Processes Directorate, Munich

Elke VON BREVERN (Ms.), Expert, Patent Filing Process and Patent Cooperation Treaty (PCT) Affairs, Munich

Clara BOIANGIU (Ms.), Examiner, Sequence Listings Expert, Molecular Diagnostics 2, Rijswijk

Leslie RIPAUD (Ms.), Patent Examiner, Sequence Listings Expert, DG1 Biotechnology, Munich

Antony FONDERSON (Mr.), Project Manager, Patent Cooperation Treaty (PCT) Minimum Documentation, Rijswijk

ORGANISATION RÉGIONALE AFRICAINE DE LA PROPRIÉTE INTELLECTUELLE (ARIPO)/AFRICAN REGIONAL INTELLECTUAL PROPERTY ORGANIZATION (ARIPO)

Grey NJOWOLA (Mr.), Head, Information and Communication Technologies (ICT), Harare

UNION EUROPÉENNE (UE)/EUROPEAN UNION (EU)

Pamela LÓPEZ VEIGA (Ms.), Team Lead, Information Technology Architecture and Quality Service, Digital Innovation Department, European Union Intellectual Property Office (EUIPO), Alicante

Miguel OLIVARES SEMPERE (Mr.), Information Technology Cooperation Specialist, Cooperation and Partnerships Department, European Union Intellectual Property Office (EUIPO), Alicante

Lorenzino VACCARI (Mr.), Information Technology Specialist, Digital Innovation Department, European Union Intellectual Property Office (EUIPO), Alicante

Jordi BALAGUER SUÁREZ (Mr.), Information Technology Solution Architect, Digital Innovation Department, European Union Intellectual Property Office (EUIPO), Alicante

Frederic VENOT (Mr.), Application Manager, Digital Innovation Department, European Union Intellectual Property Office (EUIPO), Alicante

III. ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES/NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

Confederacy of Patent Information User Groups (CEPIUG)
Guido MORADEI (Mr.), Delegate, Intellectual Property Office (IPO) Relations, Varese

Groupe de documentation sur les brevets (PDG)/Patent Documentation Group (PDG)
Nicholas COLE (Mr.), Senior Information Scientist, Legal and Compliance Department, London
Arndt MECKE (Mr.), Task Force Member, Working Group “IMPACT”, Munich

Health and Environment Program (HEP)
Madeleine SCHERB (Mme), économiste/présidente, Propriété intellectuelle, Genève

International Committee for the Indigenous Peoples of the Americas (Incomindios)
Ronald Frank BARNES (Mr.), Indigenous Expert, Geneva
Routh Theresa BOLOMET (Ms.), Indigenous Expert, Geneva

IV. BUREAU/OFFICERS

Vice-président/Vice-Chair	Ali ALHARBI (M./Mr.), (Arabie Saoudite/Saudi Arabia)
Vice-président/Vice-Chair	Alexandre CIANCIO (M./Mr.), (Brésil/Brazil)
Secrétaire/Secretary	Young-Woo YUN (M./Mr.), (OMPI/WIPO)

V. BUREAU INTERNATIONAL DE L’ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (OMPI)/INTERNATIONAL BUREAU OF THE WORLD INTELLECTUAL PROPERTY ORGANIZATION (WIPO)

Ken-Ichiro NATSUME (M./Mr.), sous-directeur général, Secteur de l’infrastructure et des plateformes/Assistant Director General, Infrastructure and Platforms Sector

Kunihiko FUSHIMI (M./Mr.), directeur, Division des classifications internationales et des normes, Secteur de l’infrastructure et des plateformes/Director, International Classifications and Standards Division, Infrastructure and Platforms Sector

Young-Woo YUN (M./Mr.), chef, Section des normes, Division des classifications internationales et des normes, Secteur de l’infrastructure et des plateformes/Head, Standards Section, International Classifications and Standards Division, Infrastructure and Platforms Sector

Daniel CHENG (M./Mr.), chef, Section du développement de produits, Division des solutions opérationnelles à l'intention des offices de propriété intellectuelle, Secteur de l'infrastructure et des plateformes/Head, Product Development Section, Intellectual Property Office Business Solutions Division, Infrastructure and Platforms Sector

Juan RODRÍGUEZ GUERRA (M./Mr.), conseiller juridique principal, Division juridique du système de Madrid, Service d'enregistrement de Madrid, Secteur des marques et des dessins et modèles/Senior Legal Counsellor, Madrid Legal Division, Madrid Registry, Brands and Designs Sector

Nicolas HAUW (M./Mr.), responsable principal de projet, Section des normes, Division des classifications internationales et des normes, Secteur de l'infrastructure et des plateformes/Senior Project Manager, Standards Section, International Classifications and Standards Division, Infrastructure and Platforms Sector

Yongwoong KIM (M./Mr.), administrateur principal de programme, Bureau du sous-directeur général, Secteur de l'infrastructure et des plateformes/Senior Program Officer, Office of the Assistant Director General, Infrastructure and Platforms Sector

Thomas MARLOW (M./Mr.), administrateur principal chargé des politiques, Section de la politique opérationnelle du Traité de coopération en matière de brevets (PCT), Division du développement fonctionnel du PCT, Département des services du PCT/Senior Policy Officer, Patent Cooperation Treaty (PCT) Business Policy Section, PCT Business Development Division, PCT Services Department

Emma FRANCIS (Mme/Ms.), spécialiste des données de propriété intellectuelle, Section des normes, Division des classifications internationales et des normes, Secteur de l'infrastructure et des plateformes/Intellectual Property Data Expert, Standards Section, International Classifications and Standards Division, Infrastructure and Platforms Sector

Erjola MURATAJ (Mme/Ms.), administratrice chargée d'information sur la propriété intellectuelle, Section des normes, Division des classifications internationales et des normes, Secteur de l'infrastructure et des plateformes/Intellectual Property Information Officer, Standards Section, International Classifications and Standards Division, Infrastructure and Platforms Sector

[L'annexe II suit]

LISTE DES TÂCHES

a) Tâches abandonnées à cette session :

Tâche n° 52 : Établir une proposition pour la mise à jour de la partie 6.1 du Manuel de l'OMPI "Contenu minimum recommandé pour les sites Web des offices de propriété intellectuelle".

b) Tâches créées à la session en cours et pour lesquelles les travaux n'ont pas commencé :

Aucune tâche n'a été créée à cette session.

c) Tâches révisées à cette session :

Tâche n° 47 : Procéder aux révisions et mises à jour nécessaires des normes ST.27, ST.87 et ST.61 de l'OMPI; établir des documents d'orientation concernant l'utilisation de ces normes au sein de la communauté de la propriété intellectuelle; et soutenir l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP et l'Équipe d'experts chargée des API dans l'amélioration des composantes XML existantes et l'élaboration des composantes JSON respectivement pour les situations juridiques, selon que de besoin.

Tâche n° 65 : Procéder aux révisions et aux mises à jour nécessaires de la norme ST.92 de l'OMPI et soutenir les offices de propriété intellectuelle dans la mise en œuvre de la norme avant le 1er juillet 2028.

d) Tâches à poursuivre :

Tâche n° 24 : Recueillir et publier les rapports techniques annuels (ATR/PI, ATR/TM, ATR/ID) sur les activités des membres du CWS dans le domaine de l'information en matière de brevets, de marques et de dessins et modèles industriels.

Tâche n° 44 : Fournir un appui au Bureau international en testant les nouvelles versions en fonction des ressources disponibles, et en lui communiquant les commentaires des utilisateurs sur la suite logicielle WIPO Sequence; et préparer les révisions à apporter à la norme ST.26 de l'OMPI.

Tâche n° 50 : Assurer la tenue et la mise à jour nécessaires des enquêtes publiées dans la partie 7 du Manuel de l'OMPI sur l'information et la documentation en matière de propriété intellectuelle.

Tâche n° 55 : Établir une proposition visant la poursuite des travaux relatifs à la normalisation des noms dans les documents de propriété intellectuelle, en vue de l'élaboration d'une norme de l'OMPI visant à aider les offices de propriété intellectuelle à améliorer la "qualité à la source" des noms.

Tâche n° 56 : Procéder aux révisions et mises à jour nécessaires de la norme ST.90 de l'OMPI; aider le Bureau international à promouvoir et à mettre en œuvre la norme ST.90 de l'OMPI; et

promouvoir le Catalogue des API en matière de propriété intellectuelle.

Tâche n° 58 : Faciliter la mise en œuvre des recommandations relatives aux TIC par les offices de propriété intellectuelle et le Bureau international; évaluer et actualiser ces recommandations en tant que de besoin pour qu'elles demeurent pertinentes.

Tâche n° 59 : Étudier la possibilité d'utiliser la technologie de la chaîne de blocs dans les procédures d'octroi de la protection des droits de propriété intellectuelle et de traitement des informations concernant les objets de propriété intellectuelle et leur utilisation; recueillir des informations sur les progrès accomplis par les offices de propriété intellectuelle dans l'utilisation de la chaîne de blocs et l'expérience acquise en la matière, évaluer les normes applicables à la chaîne de blocs en vigueur dans le secteur privé et examiner le bien-fondé et l'applicabilité aux offices de propriété intellectuelle; élaborer un modèle permettant de normaliser l'utilisation de la chaîne de blocs dans le domaine de la propriété intellectuelle, y compris des principes directeurs, des pratiques communes et l'utilisation de la terminologie à l'appui de la collaboration, des projets conjoints et de la validation; et établir une proposition de norme de l'OMPI visant à appuyer l'application potentielle de la chaîne de blocs dans l'écosystème de la propriété intellectuelle.

Tâche n° 62 : Examiner les normes de l'OMPI établies pour la communication fondée sur le papier ou l'image au regard du dépôt, de la publication et de l'échange par voie électronique de documents relatifs à la propriété intellectuelle, et proposer des révisions de ces normes ou de nouvelles recommandations le cas échéant; et établir une proposition de recommandation relative à une spécification d'exigences communes pour un convertisseur DOCX vers XML (DOCX2XML).

Tâche n° 63 : Élaborer une ou des représentations visuelles des données XML de l'OMPI aux fins de la publication électronique.

Tâche n° 66 : Veiller à ce que les offices de propriété intellectuelle transmettent leur fichier d'autorité en matière de brevets conforme à la norme ST.37 de l'OMPI en fournissant tout appui technique ou toute formation nécessaire, en fonction des ressources disponibles; et procéder aux révisions et mises à jour nécessaires de la norme ST.37 de l'OMPI.

Tâche n° 67 : Analyser les pratiques existantes et les difficultés rencontrées par les offices de propriété intellectuelle, en vue d'explorer des solutions et d'améliorer l'échange de données mondiales relatives à la propriété intellectuelle.

e) Tâches visant à assurer la mise à jour permanente des normes de l'OMPI :

Tâche n° 41 : Procéder aux révisions et mises à jour nécessaires des normes ST.36, ST.66, ST.86 et ST.96 de l'OMPI; et appuyer la mise en œuvre de ces normes.

Tâche n° 61 : Assurer les révisions et les mises à jour nécessaires de la norme ST.91, qui porteront également sur des méthodes de recherche de modèles et d'images 3D.

Tâche n° 64 : Procéder aux modifications et mises à jour nécessaires de la norme ST.97 de l'OMPI.

f) Tâches de nature permanente ou informative :

Tâche n° 18 : Recenser les domaines de normalisation possibles concernant l'échange de données déchiffrables par machine sur la base de projets envisagés par des organismes tels que les cinq offices de la propriété intellectuelle (dits IP5), les cinq offices de marques (dits TM5), le forum des cinq offices de dessins et modèles industriels (dit ID5), l'ISO, la CEI et d'autres institutions connues de normalisation industrielle.

Tâche n° 33 : Procéder à une révision permanente des normes de l'OMPI.

Tâche n° 33/3 : Révision permanente de la norme ST.3 de l'OMPI.

g) Tâches pour lesquelles les travaux sont en suspens :

Tâche n° 43 : Établir des principes directeurs que devraient suivre les offices de propriété industrielle, en ce qui concerne la numérotation des paragraphes, les longs paragraphes et la présentation cohérente des documents de brevet.

Tâche n° 60 : Établir une proposition relative à la numérotation des codes INID concernant les marques verbales et les marques figuratives, sur la division du code INID (551) et l'éventuelle création d'un code INID pour les marques combinées.

[Fin de l'annexe II et du document]